



L'ANNEAU
CELTIQUE

herve Kerhor

AR WALENN GELTIEK

Revue bilingue trimestrielle de la Fédération des Cercles celtiques de Bretagne et des Emigrés bretons

Siège Social : 75, Rue de Fougères, Rennes (Ille-et-Vilaine)

Comité d'Honneur et de RÉDACTION: MM. le Marquis de l'ESTOURBEILLON; JAFFRENOU-TALDIR; Emile ERNAULT; François VALLÉE; Edouard GUÉGUEN; Eujen REGNIER; Yann FOUÉRÉ.

SOMMAIRE :

1. Concentration, Edouard GUEGUEN. — 2. Pourquoi la Langue Bretonne doit être enseignée, Yann Fouéré. — 3. Réunions du Cercle des Etudiants Bretons, Gab AR MOAL. — 4. Congrès de la F. R. F., Gab AR MOAL. — 5. Le Chant à l'Ecole Primaire, E. LOISEL. — 6. Paul Ladmirault, Ronan CAOUISSIN. — 7. Trois nouvelles adhésions à la Fédération des Cercles Celtiques, — 8. Les Revues Celtiques, TALDIR. — 9. La Renaissance du Peuple Basque, Ch. HIRIARTE. — 10. Bibliographie Bretonne en Langue Française. — 11. Questions et Réponses, Le FURETEUR. — 12. Eun nevezinti d'ho pugale. — 13. Daou c'hant labourer lakêt erméz. — 14. Levriou nevez. — 15. Barzoneziou (Poésies en Langue Bretonne) : Kan-Gerzet Gourennerien Breiz, Doktor ar C'HAMM; Meuleudi Sant-Erwan, Ao n'Abad Clisson; Simplicité, Marie Paule SALONNE. — 16. Kontadenn evit ar vugale Ralph ALLIN-COLLIN. — 17. Notennou, (Petites nouvelles). — 18. C'était Anne de Bretagne, Arthur BERNEDE. — Documents et Echos.

STATUTS

ARTICLE 1. — Il est créé entre tous les originaires de Bretagne et des pays Celtiques appartenant aux divers Cercles Celtiques, Associations d'Etudiants Bretons et Sociétés d'Action Bretonne qui ont adhéré aux présents statuts ou qui y donneront leur adhésion par la suite, une Association d'Instruction Populaire dite :

« **Fédération des Cercles Celtiques de Bretagne et des Emigrés Bretons** »

(Keoreidigez ar

Chalc'hion Keltiek Breiz hag a Vreizh Diroet).
Sa devise est « **Me a zalc'ho** » (Je tiendrai).

Son siège est fixé à Rennes, 75, rue de Fougères. Il pourra être transféré ailleurs, par simple vote du Comité Central, mais devra toujours être au domicile de l'un des Directeurs, de préférence en Bretagne.

ART. 2. — La Fédération groupe tous les Bretons et Celtes en se plaçant uniquement sur le terrain Breton ; elle permet à toutes les Sociétés Bretonnes de se rencontrer sans abîquer en quoi que ce soit leur indépendance.

ART. 2. — Le but de la Fédération des Cercles Celtiques est de maintenir et renouer l'esprit National Breton en groupant toutes les bonnes volontés et en aidant les initiatives ; de promouvoir l'enseignement de la langue et de l'histoire bretonnes ; d'organiser des conférences, des fêtes et des manifestations populaires de caractère purement celtique ; d'encourager toutes les œuvres d'éducation, de mutualité ou autres, propres à faire prendre aux Bretons de plus en plus conscience de leur Race et de sa mission.

ART. 4. — Les Cercles Celtiques et autres Associations qui ont adhéré à la Fédération doivent professer le même culte pour une esthétique et une culture purement bretonnes. Ils restent autonomes quant à leur organisation intérieure. Tous ces groupements doivent, en toutes circonstances et autant que possible, s'entraider les uns les autres et développer ainsi un vil esprit de solidarité.

ART. 5. — Les membres de chaque Cercle Celtique ou groupement fédéré peuvent porter l'insigne qui est l'anneau de « **l'Empire Keltiek** », signe de ralliement de tous les Celtes.

ART. 6. — Il est formé un Comité Central composé de tous les Directeurs de Cercles Celtiques fédérés et d'Associations ou Sociétés ayant adhéré à la Fédération. Les femmes y sont admises avec les mêmes droits et devoirs que les hommes. — Ce Comité désigne d'abord une ou plusieurs personnalités dignes de figurer dans un Comité d'Honneur dont les membres sont honorifiques. — Il choisit ensuite lui-même, parmi ses collègues, six membres formant

le Conseil d'Administration et dont les postes sont répartis comme suit : 2 Co-directeurs ; 1 Secrétaire-général ; 1 Secrétaire-adjoint ; 1 Trésorier-général et 1 Trésorier-adjoint, tous mandatés pour trois ans. Ces six membres sont présentés à l'Assemblée Générale qui est appelée à voter, en observant le règlement suivant :

Chaque Directeur de Cercle ou d'Association doit être prévenu, au moins deux mois à l'avance, de la date et de la localité fixées pour l'Assemblée Générale, après avoir été préalablement consultés par l'un des directeurs de la Fédération des Cercles Celtiques.

Chaque Cercle ou groupement fédéré a droit à 1 voix, au-dessous de 50 membres ; 2 voix, de 50 à 100 membres, et 3 voix au-dessus de 100 membres.

Chaque Cercle ou groupement peut n'envoyer qu'un seul délégué à l'Assemblée Générale. Dans ce cas, ce délégué aura droit à autant de voix qu'il en est conféré au Cercle ou groupement qu'il représente.

Le vote se fait par bulletins déposés dans l'urne par l'électeur qui doit ériger la liste placée sur la table des scrutateurs.

Les votes sont acquis à la majorité relative des votants, à la condition que la moitié au moins des membres ayant capacité pour voter soient présents ou représentés. Ils engagent les membres tant présents qu'absents.

Les membres du Comité d'Honneur peuvent assister à l'Assemblée Générale, prendre part aux délibérations et exercer leur droit de vote.

Le vote par correspondance ou par procuration est admis.

ART. 7. — Il est constitué, près du Comité Central, des commissions composées de membres des différents Cercles et Associations spécialisées dans les diverses formes d'activité de ces Cercles (Cours de langue bretonne, Cours d'Histoire de Bretagne, Chorales, Groupes de danseurs, Théâtre breton de langue bretonne et de langue française, Ecoles de conférences). Chaque Cercle ou Association délègue à chacune de ces commissions l'un de ses membres particulièrement compétent. Chaque Commission peut s'adjoindre d'autres personnes dont la compétence sera reconnue.

ART. 8. — Le Conseil d'Administration est chargé de la propagande générale, de l'impression des tracts, des relations avec la presse, etc. — Il a également pour mission de veiller à ce que chaque Cercle ou Association ne s'écarte pas des principes fondamentaux des Statuts.

ART. 9. — Chaque Cercle ou Association doit prélever 0 fr. 50 sur la cotisation annuelle de ses mem-

CONCENTRATION

« Concentration, car nos groupements s'ignorent ou se jalouent... Tout mouvement connaît à son origine un flottement, un manque de l'ignorance humaine. On sait ce que l'on veut, on ne sait pas toujours comment l'atteindre. Il faut que la purgatoire de l'expérience ait passé par là. Nous n'en sommes pas à la solution — y est-on jamais ? — mais aux conditions du problème, et c'est déjà beaucoup. Bien souvent dans nos Sociétés bretonnes, l'organisation laisse à désirer aussi bien à l'intérieur que pour les relations extérieures. — G. ARNOUX, Conditions du Répertoire musical breton, « Bulletin de l'Union Régionaliste Bretonne, 1934, p. 124 ».

C'est cette organisation pratique, en vue de l'entraide mutuelle des Cercles, que nous essaierons, vainement peut-être, de créer ici. Nous disons vainement, car il ne semble pas, si nous

en croyons certaines conversations récentes, que chez d'auteurs qui devraient être pourtant mieux avertis, l'on ait compris l'utilité, la nécessité même, de cette organisation comportant des rapports confiants et étroits entre les Cercles.

Evidemment le purgatoire de l'expérience devra passer par là, et ce sera autant de temps précieux de perdu pour tous.

Nous ne perdrons pas notre temps à chercher de fâcheuses explications d'une attitude de défiance, semblant considérer les autres, non comme des émules, mais comme des rivaux.

Nous répétons simplement une fois encore : **Confiance, Union, Entraide.**

A plusieurs reprises, différents Cercles fédérés comme non fédérés, ont demandé au Cercle que nous avais l'honneur et la charge de diriger, l'aide de notre répertoire musical ; en toute con-

science pour alimenter la caisse du Trésorier. La cotisation de chaque Cercle ne peut être inférieure à 20 francs. Toutefois, au cas où l'un des Cercles, ou un autre groupement, ne pouvait acquitter la cotisation de 0 fr. 50 par membre, en raison de l'extrême modicité de ses ressources, il pourra être autorisé à ne verser qu'une redevance de 20 francs par an.

ART. 10. — L'Assemblée Générale a lieu, au moins une fois par an — aux conditions spécifiées à l'article 6 — au siège de l'un des Cercles, ou dans une localité choisie par une Société d'Action Bretonne pour y tenir son Congrès.

ART. 11. — La Fédération des Cercles Celtiques rappelle la délibération du Congrès de Nantes, le 17 mars 1932, sous la présidence de M. Eugène Régulier, directeur de la Fédération, ou d'accord avec le Galibge Bardique, l'Union Régionaliste Bretonne (Keveidigez Broadel Breiz) et les Bleus-Brug, le 19 mai, fête de la Saint Yves, a été proclamé Fête Nationale Bretonne.

ART. 12. — La Fédération des Cercles Celtiques de Bretagne et des Emigrés Bretons est fondée pour une durée illimitée. Elle ne pourra être dissoute que par un vote de l'Assemblée Générale, à la condition que la moitié des membres du Comité Central soient présents ou représentés. Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une seconde Assemblée Générale,

convoquée par les deux Directeurs aura tous pouvoirs, un quart des membres étant présents ou représentés.

En cas de dissolution, l'attribution des fonds disponibles, après tous frais payés, sera faite à des Sociétés d'Action Bretonne.

Fait à Guingamp, le 12 septembre 1930.

Revisé à Lannion, le 7 septembre 1933.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Co-Directeurs : M. le Professeur Edmond GÉLÉZEN, 36, Avenue de Plessis-la-Munay, Nantes et M. Eugène BASTIEN, 75, Rue de Fougères, Rennes ;

Secrétaire-Général : M. Yann FORTIN, 15, Boulevard Jourdan, Paris (XIV) ;

Secrétaire-Adjoint : M. Marie LE THOUA, « Le Linkin », Perron-Guitrec (C.-du-N.) ;

Secrétaire-Général : M. Adrien DILATONN, 9, Rue Félix-Thomas, Nantes ;

8 bis, Avenue Degreès-du-Lod, Nantes.

Trésorier-Adjoint : M. Louis LARSON, 1 bis, Avenue Degreès-du-Lod, Nantes.

fiance, et entière cordialité, avec une simple bonne foi bretonne, qui ne connaît ni finasserie, ni métréologie, nous avons ouvert tout en grand nos dossiers et recueils. Pourquoi alors dire tout haut que l'on a besoin de personne et que l'on se suffit à soi-même ? Et pourtant n'a-t-on jamais besoin de plus petit que soi ?

Notre rôle pour l'instant est de clamer la nécessité d'une organisation pratique d'entraide des Cercles en vue de la constitution d'un répertoire musical, sans lequel nous ne parviendrons à rien de bien ni de durable. Et ce faisant, nous n'aurons pas seulement, les uns et les autres, rendu un signal service à tous nos bons camarades des Cercles, bons ouvriers qu'il importe d'aider de tous nos moyens. Bien plus nous aurons construit, pour la plus grande gloire de notre génie si méconnu, l'œuvre qui unira, qui réunira en dépassant les individus, tant et tant d'efforts épars et combien méritoires.

Notre rôle, tout insuffisant qu'il soit, est de créer, selon le mot de G. Arnoux, ce centre de cristallisation des bonnes volontés, qui permettra la constitution d'une Bibliothèque, formée de ce que l'on pourrait trouver dans le passé, et complétée au fur et à mesure des œuvres du présent et de l'avenir.

Notre rôle sera celui de ceux qu'avec tant de mépris certains savants d'antan traitaient des coquillards, humbles chercheurs qui peuplaient des fruits de leurs obscures recherches les vitrines des Muséums officiels. Et c'est pourtant de l'amas des trésors accumulés par les coquillards que sont sorties les plus belles conclusions de la biologie moderne; c'est de leur étude méthodique dans le silence des laboratoires que sont nés les plus féconds travaux sur la vie et l'évolution des êtres vivants à travers les âges.

Sans eux rien n'était possible, grâce à eux tout est devenu facile. Admirables coquillards ! Travail de classement méthodique et de conservation de tout ce que nous pourrions sauver du passé et glaner dans le présent, travail assurément humble et sans gloire, travail de coquillards; nous n'avons pour l'instant aucun autre souci.

Est-ce à dire qu'il n'y aurait pas autre chose de plus savant et de plus remarquable à tirer de cette accumulation de documents ? Assurément oui, mais ceci n'est plus de notre compétence; la parole est alors aux maîtres de la musique bretonne.

Comme l'écrit G. Arnoux, dans ce travail si complet dont nous avons déjà parlé « le répertoire populaire breton comporte un chiffre res-

pectable, mais non inépuisable de chants; musicalement parlant, la qualité ne vaut pas la quantité, et c'est normal; s'il en est de remarquables, combien sont quelconques et même médiocres. Des déformations inévitables les défigurent, des confusions, des affaiblissements. Ce choix, cette rénovation nécessaires, cette résurrection ne soufflent pas l'œuvre toute indiquée des maîtres bretons, qui devraient même non seulement créer, mais récréer, dans les limites du genre ».

Pour l'instant, avant d'en arriver à ce travail définitif d'adaptation des mélodies populaires à la facture chorale, il convient de réunir le maximum de ces mélodies, de les classer, et de les tenir à la disposition des Cercles intéressés.

Nous commençons ce jour même, à titre d'exemple, espérant que cet exemple sera suivi, la publication, d'une part de deux programmes de veillées de Noël, telles que le Cercle de Nantes les a exécutés en 1931 et 1935, d'autre part de la liste des recueils de chants populaires de Haute-Bretagne, telle que nous la possédons, c'est-à-dire certainement incomplète.

Nous demandons donc instamment, à titre de simple réciprocité et d'échange de bons procédés que les différents chorales des Cercles nous envoient aux fins de publication :

La liste de

1) Ce qu'elles peuvent posséder dans leur répertoire en matière de chants, chœurs, poésies, contes, pouvant rentrer dans le cadre d'un programme de veillée de Noël

2) La liste des chants populaires de Haute-Bretagne, recueils ou chants séparés, afin de compléter la nomenclature incomplète, ci-dessous établie.

Le tout sera publié avec l'indication des Cercles qui auront apporté leur collaboration; chaque référence étant accompagnée du nom du Cercle expéditeur.

Nous ne pouvons penser que cet appel ne sera pas entendu, et que les egoïsmes prévaudront contre l'intérêt général des Cercles, qui est de posséder un répertoire aussi étendu et varié que possible, et d'aider dans la mesure de leurs moyens à la réalisation de ce large programme constructif qu'a élaboré le maître G. Arnoux.

Edouard GUÉGUEN (1).

(1) Professeur E. Guéguen, 36, avenue du Plessis-Ja-Massé, Nantes.

Veillées de Noël

Premier programme

CHANTS

NOËL BERCHET
(Chœur à l'unisson et 3 solos) : Noël de Basse-Bretagne.

NOËL BERTHA
(Chœur à l'unisson et 2 solos) : Noël de Basse-Bretagne.

NOËL DES BERGERS
(Chœur à l'unisson et un solo) : Th. Botrel.

JESUS VA BEVENIR AU MONDE
(Chœur à l'unisson et un solo) : Th. Botrel.

AGUILANEUF
(Chœur à l'unisson), chanson de quête : BARZAZ BREIZ.

NOË BALANNA
(Chœur à 4 voix mixtes et sol de soprano et de baryton) : G. ARNOUX (Manuscrit).

MARIO JESUS
(Solo), cantique : FAUX DU BIEZ EVIT AN VOGALE.

JESUS KROADER
(Solo), cantique : J. P. CALLOU.

NOËL
(Solo) : LOUIS BRISSE.

LE MIRACLE LE NOËL
Poésie : GUYARDIER (Manuscrit).

NOËL AU PHARE
Poésie : ROAZER-KALONDAZ (Manuscrit).

LE PELENT DE IANN VRAZ, conte : FANCH ARBIAEL.

DANS LE YEUN
Conte : A. LE BRAZ.

VEILLÉES DE NOËL
Deuxième programme

LES BUANS DE NOA
(Chœur à l'unisson) : Noël populaire

QUAND LA VIERGE VINT A LA MESSE
(Chœur à 3 voix et solo, du pays nantais : Abbé SOREAU.

BONSOIR, MESIEU DU LOGIS,
(Chœur) : couplets à l'unisson, refrain à 4 voix,
chanson de quête du pays nantais, Abbé SOREAU.

KANTIK NEDELEC (quatre voix mixtes), cantique :
G. ARNOUX (Manuscrit).

REVEILLEZ-VOUS, GAIN PASTOUREAUX
(Solo) : Th. Botrel.

VOICI LA NOËL
(Solo) : L'ÉCRIVAIN.

CONTES ET POÉSIES

LE QUART
Poésie : ROAZER-KALONDAZ (Manuscrit).

L'HÔTE DU CHARBONNIER
Conte : A. LE BRAZ.

L'AVENTURE DU PILOTE
Conte : A. LE BRAZ.

REPERTOIRE MUSICAL DE HAUTE-BRETAGNE

DÉCOMBRE Lucien — Chansons populaires recueillies
dans le département d'Ille-et-Vilaine. 1 vol. in-16,
401 p. Rennes, Gallière, éd. 1884, 60 pages d'airs
notés.

J. ESQUIER — Cahier de chansons populaires recueillies
en Ille-et-Vilaine. Brest, impr. Bézier, 1907. (Voir
une intéressante variante de la chanson « Chantons
les Filles », publiée par Choleau, dans le Réveil
Breton, 3^e série, n° 3, sous le titre « Danses des
Filles »).

ORAIN Adolphe — Chansons de la Haute-Bretagne. 1 vol.
in-8 écu, 424 pp. — Rennes, Gallière éd. 1902, 57
airs notés.

ORAIN Adolphe — Volume publié à Paris, en 1887,
chez l'éditeur Rolland, contenant une centaine de
Chants du Pays Gallo, avec airs notés, et sur lequel
nous n'avons aucune référence.

Abbé SOREAU (Abel) — Vieilles Chansons du Pays
Nantais, avec illustrations de L. Pôhler, Nantes, Du-
gast, éditeur, 4 fascicules. Ouvrage très important sur
lequel nous reviendrons, ainsi que sur l'auteur.

ALMANACHS de l'Union régionaliste bretonne.

ALMANACH 1904. — Il donne différents Noëls populaires
anciens malheureusement non notés, dont deux ex-
traits de la « Bible des Noëls vécus sur la Nativité
de Notre-Salvateur Jésus-Christ ». — A Nantes, chez
la Veuve Sébastien Dorcin, imprimeur du Roy »
et un extrait de l'Almanach nantais de l'an X (1802),
Nantes, imp. Odé Ainé. Ouvrages à rechercher.

ALMANACH 1905. — Le menuier de l'Île et Le départ
des Marins, airs non notés.

ALMANACH 1910. — La Chanson des Gars de Camp-
néne (Campénéne), air noté. Les Filles de Balan-
nna (Balananna), air noté.

ALMANACH 1911. — Les oranges de M. de Molac (Quen-
sambert), air noté. Jadis à la Veillée (Le Guelly), air
noté. Chanson de la Mariée (Avezenn), air noté.

P. S. — Il y aurait à rechercher dans maints autres
Almanachs les chansons populaires qui y ont été recueillies;
il serait possible de retrouver ces publications dans
les bibliothèques des différentes villes de Bretagne.

La Bretagne a fait dans le passé et fait
encore dans le présent figure de nation.

N. D. — Les noms des villes importantes sont imprimés en gros caractères.

P. S. — Tout Breton doit aider *Ar Brezonneg er Skol*, moralement et matériellement. Le Comité Central adresse sur simple demande tous les documents

Réunions du cercle des Etudiants bretons

Jeudi soir, 19 décembre, 70 étudiants bretons étaient réunis à la Cité universitaire pour la deuxième réunion du Cercle d'études bretonnes et celtiques. M. Audic nous entretenait d'abord de La Villemarqué et du Barzaz-Breiz. Fallait-il dire Férolit M. Audic. Mais ce mot suggère à l'esprit l'image d'un vieux monsieur à bétyoles distillant longuement sur de toutes petites choses découvertes au fond de je ne sais quels antiques bouquins poussiéreux. M. Audic au contraire connaît à la perfection l'art d'enjoliver de gentilles pointes malicieuses sa science profonde du domaine celtique. Après nous avoir raconté la vie de La Villemarqué, il nous exposa son opinion sur cette fameuse controverse qui, depuis des années oppose les spécialistes de la question bretonne. De La Villemarqué fut-il un « faussaire » comme Macpherson ? Avec tout son bon sens, M. Audic pense que ce gentilhomme honnête était incapable de commettre pareille œuvre. Mais il a pu être le dupe de collaborateurs moins scrupuleux, et d'autre part comment s'étonner si l'on n'a pas retrouvé dans les campagnes tous les morceaux qui ont été recueillis par ce maître qui put ainsi sauver de nombreux chants que la Révolution fit oublier. En tout cas, apocryphe ou non le *Barzaz-Breiz* eut une influence considérable, révélant à l'Europe la langue bretonne et inclinant les lettres bretonnes à mieux cultiver cette richesse.

M. Audic termina en nous recommandant de lire ce chef-d'œuvre, meilleure façon d'être reconnaissant à son auteur que guidait l'amour de la Bretagne. Après que Yann Fougéré eut appuyé ce conseil de M. Audic, MM. Dupouy et Kerléo complétèrent la conférence par d'intéressantes objections.

Jaffrés prit ensuite la parole pour nous parler des anberges de la jeunesse bretonne. D'une voix chaude, il nous entraîna à sa suite dans la recherche de notre voix, nous jeunes Bretons. Essayons de percer cette langue assez ridicule où des écrivains peut-être bien intentionnés ont enfermé l'âme bretonne. La Bretagne n'est pas un cadavre que l'on dissèque pour rechercher des souvenirs d'une splendeur déchu. La Bretagne nous devons la vivre. Allons camper aux diverses anberges bretonnes qui se tiennent l'un prochain aux quatre coins de la Bretagne. Nous pénétrons le peuple et nous ferons part à nos camarades des vraies richesses que nous découvrirons ainsi.

Yann Fougéré remercia les deux orateurs de nous avoir ainsi parlé de la Bretagne du passé et de celle de l'avenir qui se rejoignent et se continuent. Avant de partir en vacances il nous demanda de travailler chacun dans notre coin pour l'œuvre d'*Ar Brezonneg er Skol*.

C'est devant une salle comble que le mardi 14 janvier

nécessaires à la campagne : Ecrire à ROBERT AUDIC, 59, Rue Boissière, Paris (16^e). Il demande à tous les Bretons d'adhérer à *Ar Brezonneg er Skol*, Union pour l'Enseignement du breton (5 francs par an), à adresser au Compte Chèque Postal de M. Robert Audic, C. C. Paris 1918-63.

Après cette conclusion, notre président céda la parole à un étudiant, Pierre Le Bastard de Villeneuve, qui, revêtu du costume de son pays, nous chanta le honneur. Ce début nous plongea aussitôt dans l'ambiance de gaieté qui devait marquer cette soirée. C'est avec grand plaisir que nous écoutâmes notre camarade nous présenter les plus jolies chansons qui, aux environs de Saint-Vincent-sur-Oust accompagnent les divers travaux des paysans : moisson, battage, broyage du lin, etc., et les grands événements de la vie. Le mariage surtout est entouré d'un pittoresque folklorique, telle la chanson du déconcombre de la mariée ou la riddle que l'on danse si solennellement et si gravement en s'accompagnant pourtant de couplets bien gais.

Pour beaucoup de Bas-Bretons cette conférence a certainement été la découverte d'une richesse qu'ils ignorent complètement. Il est grand temps de mettre en lumière le folklore du pays gallo. Souhaitons que l'exemple de notre camarade qui a lui-même recueilli les éléments de sa conférence, lui donne de nombreux imitateurs pour que ce travail puisse s'étendre en dehors du canton d'Allaire.

La discussion qui suivit et à laquelle prirent part MM. Giraud-Creston, de Baecker, Le Menn, etc., montra d'ailleurs le grand intérêt que suscitait la question. Avant que nous nous séparions, Yann Fougéré, profitant de la présence de Jakez Mazria, nous invita à le nommer vice-président et à accorder à Paule Sylvestre le titre de trésurière d'honneur. Et l'on assista alors à un mode de vote original, le vote par applaudissements, qui montra bien la reconnaissance des étudiants bretons à leurs deux camarades qui ont tant contribué à la création du Cercle et l'ont guidé dans ses premiers pas, les plus difficiles.

Le Cercle d'études bretonnes et celtiques a rarement connu une affluence si forte que jeudi dernier. De nombreux anciens étaient, en effet, venus apporter l'appui de leur expérience aux jeunes étudiants. Le sujet de la réunion les intéressait d'ailleurs particulièrement, car il s'agissait d'une page douloureuse de leur vie. M. Dupouy devait nous parler des pertes bretonnes pendant la guerre 1914-1918. Yann Fougéré nous présenta le conte-

renier dont l'activité littéraire si variée l'a déjà fait connaître des Bretons. Professeur d'histoire depuis de longues années, M. Dupouy possède les qualités nécessaires pour mener à bien la tâche qu'il a entreprise, saires pour mener les efforts qu'il a poursuivis avec opiniâtreté pour arriver à un chiffre aussi exact que possible des morts bretons de la guerre. Son travail l'a amené à penser que ce chiffre est de 140.000. Mais ce n'est là qu'un chiffre de base qu'il faut discuter et la parole est donnée aux auditeurs.

Des remarques intéressantes sont faites. L'on parle de la négligence avec laquelle sont souvent dressées les statistiques, des Bretons qui sont morts pendant et après la guerre des suites de leurs blessures, des nombreux Bretons émigrés, des Bretons de la marine marchande. Prent la parole : MM. Beaufré, Creston, Le Souch,

Grand, Galyesse, Callet, Guisard, Le Troquer, Dédic, Le Menn. Plusieurs d'entre eux, surtout MM. Beaufré, Callet et Le Troquer s'élevèrent avec force contre ceux qu'ils appellent une profanation de tombes, tandis que M. Galyesse se demanda ce que la Bretagne a retiré de cette guerre. Et c'est sur ce point que Yann Fougéré termina la séance en nous citant entre autres un passage où le poète Calloë'h dit son espoir qu'après la guerre il y aura quelque chose de changé pour la Bretagne. Hélas, on a écouté les plaintes des minorités de l'Europe centrale, mais les autres ? Et notre président termine en nous demandant de continuer la lutte pour l'enseignement du breton à l'école.

Le Secrétaire,
Gabriel An Moal.

Les Grandes Assises des Sociétés d'action Bretonne

Nous avons déjà rendu compte, en langue bretonne, du Congrès de l'Association Bretonne qui a tenu dernièrement ses assises à Nantes et avons également annoncé les Congrès de l'U. R. B., du Gorsedd des Bardes et de la Fédération des Cercles Celtiques.

Nous sommes avisés, à l'instant que le 26^e Congrès des Bleun-brug sera tenu dans la charmante localité de la côte lonnaise : Roscoff, les 23, 24 et 25 Août prochain.

Nous reviendrons dans notre numéro de Juin sur le programme de tous ces Congrès bretons dont l'éclat dépassera celui des précédents.

Sommaires des Meilleures Revues Bretonnes

DIHUNAMB. — Revue mensuelle rédigée entièrement en dialecte vannetais. Directeur MM. Loeiz Herrien et A. Mellac.

Abonnement annuel : Bretagne 13 frs ; France 14 frs ; Autre pays 15 frs.

Le numéro 1 fr. 25. Réductions au maîtres d'écoles, aux militaires et aux étudiants, sur leur demande.

Supplément littéraire mensuel

Abonnement annuel : Bretagne 10 frs ; France 11 frs ; Autre pays 15 frs.

Envoyer tout ce qui concerne *Dihunamb* à M. Loeiz Herrien, La Ville-Neuve, Saint-Caradec, par Hennebont, C. C. 241-28, Nantes. Adresser les abonnements à M. A. Mellac, 10, rue du Gaz, Lorient, C. C. 128-58, Nantes.

Sommaire du numéro de Février 1936 :

LOIZ HERRIEN : Chonjeu eil Malardé. — ROYER

ER MASON : Bok Doué (Guerz). — Dihunamb. — Roué abeh (géhil-heari). — LOIZ ER GAL : Monet d'as heul e vo ret, sked en Anken (Guerz). — Furneh er Bobl. — A glet hag a zeben : Plahed Guidel ; A du get er brehoneg ; Ur Breizhad neû ; L'évren koh ha neû ; L. M. Briant : en Tud Texier. Kamdro en Anken. — Chonj hol Hémerion ; Loden er Skolien.

FEIZ HA BREIZ. — Revue mensuelle illustrée, littéraire et d'informations entièrement écrite en breton unifié.

Abonnement annuel : 13 francs pour la Bretagne ; 15 francs pour la France et ses colonies ; 20 francs pour les autres pays. Adresser les demandes d'abonnement à M. Le Directeur de « Feiz ha Breiz », Serignac (Finistère) C. C. 21-802, Rennes.

Sommaire du numéro de mars 1936 :

Kuzulou ar Medizin : An evachou mesket gant alkoal a ra droug da gorf an den. — Perig hag Azilis, gant Tintin Anna. — Breiz e Paris ! gant Furzonnell Breiz. — Deus d'am heol (Marzotez), gant Mab an Dig. — Perak e vennomp alao hale war roudou bou Tadou, gant Y.-V. Perrot. — Tenzor al leur goz (kontadean), gant Youenn Gervel. — Ar Skol vrezonek.

FEIZ HA BREIZ AR VOGALE. — Revue mensuelle illustrée, pour les enfants, toute en breton.

GWALARN. — Revue littéraire mensuelle entièrement rédigée en langue bretonne. Directeur : Roparz Hemon.

Abonnement annuel : Bretagne et France 30 frs ; Autre pays 35 francs. Adresser les demandes d'abonnement à « Journal Gwalarn », Boite Postale, 75, Brest ; C. C. 90-38, Rennes.

Sommaire du numéro 88 du mois de mars 1936 :
 Frederiadenou diwarbenn ar yezou hag ar Brezonneg, gant Meven Mordiern (6^e et dernier livre). — Pennadenn ha kelester ; Daniel Owen, gant Roparz Hemon. — Notennou.

Abonnement annuel : 5 francs. Pour les abonnements, s'adresser à Feiz ha Breiz, comme indiqué plus haut.

Sommaire du numéro de mars 1936 :
 Merzer d'eiz vloaz, gant Filhor Sant Erwan ; Ar Voualc'h varlonk, gant Mona Geryann. — Farse-rea. — Ar Bolotenn gallet. — Ar Skol Yezonek. — Divinadennou. — Katell, ar C'hroc'henn, Kabor ha Goulehnamig.

KANNADIG GWALARN. — Revue de la jeunesse, écrite en breton, paraît chaque trimestre (80 pages environ).

Abonnement annuel : 15 francs.

Adresser les demandes d'abonnement à Gwalarn, cité plus haut.

AN OALED (Le Foyer Breton). — Revue trimes- trielle bilingue, de Régionalisme et de Bardane, abondamment illustrée (100 pages).

Abonnement annuel : 28 francs ; Etranger : 35 francs, ou 9 shillings. — Directeur F. Jaffrenou-Taldir, 14, avenue de la Gare, à Carhaix, C. C. 106.75, Rennes auquel toutes les espèces doivent être adres- sées.

Sommaire du numéro du 1^{er} Avril 1936 :

Ar Brezonneg er Skol, avec dessin humoristique de Louis BOUJEAN. — Kentell an Harlu, gant Erwan BRUNOU KEAVERZIOU. — Goulennadeg Bronwen, gant AN FUSTRE ha BRUNOU KALEDOVIC'H. — An treer ar biljadur, gant Y. AN BODOLIC. — Gwerzen- nou, gant EFFLAM KOSTRKAU, LOUIS GOUBLET. — Aere Perennius par le D^r DUBOIS. — La Conquête Anglo- Saxonne de la Gde-Bretagne, par POL DIVINENS. — Histoire de la langue galloise, par Y. LEVOT-BECOT. — Requête aux Etats de Bretagne (Archives d'HERBAIS). — Les vedettes de chez nous, par LAGADEC : le peintre Pierre CADRE, le compositeur Loïc KERNEVEL. — L'Enseignement du breton et les Municipalités ayant voté POUR (suite). — Préparatifs du Gorsedd de Guéméné-sur-Scorff. — Etude sur les Aïrs du Barzaz-Breiz, par H. COMBES, magistrat. — Nouvelles de la Vie Bretonne et Celtique du 1^{er} trimestre 1936. — Bibliographie : ouvrages de MM. Robert Moad, Gautrel, Jolint, Garce, Binet, Hennessy, Goussin, Calloc'h, Kerlann, Taldir. — Journaux et Revues. — Carnet des Abonnés. — Croisière Bre- tagne-Ecosse (20-30 août), sous le patronage des Unions d'Anciens Combattants et des Bardes Bre- tons. — Souscription pour « Melexour ar Barz ». — Souscription pour Louis Le Guennec.

STUR. — Revue d'Etudes Economiques et mi- croite de la pensée bretonne (environ 125 pages).

Prix du numéro : 3 francs. Abonnement à 4 nu- méros : 30 francs. Administration : Boite postale 182, Rennes. Chèques postaux C. C. 14.210 Rennes.

Sommaire du numéro du mois de mai dernier :
 Au Travail. — La Question d'un Front Breton. — Que pensez-vous de « STUR » ? — L'Essence de la Bretagne. — Vers une Economie Nationale. — La Tribune de nos Lecteurs. — La Tribune des Jeunes. — En lisant. — Poèmes Gallois. — A l'Ecran. — La Mode. — Les mots du Peuple. — Chronique Sportive. — Les Enquêtes de « Stur ». — Yann Sobier.

LA VIE BRETONNE A ANGERS

Comme nous l'avions annoncé, les Bretons résidant à Angers, ont tenu, le 23 février dernier, une réunion en faveur de l'enseignement du breton dans les écoles pri- maires de Basse-Bretagne et de son admission comme langue secondaire et facultative aux examens officiels.

Un ami de l'Association « Ar Brezonneg er Skol » fit un bel exposé de la question. Nous regrettons de ne pouvoir en citer ici les meilleurs passages, faute de place, nous la réservant uniquement à la publication du vœu qui fut voté d'enthousiasme et à l'unanimité, à la fin de la réunion.

Réunis le 23 février 1936, les Bretons habitant la ville d'Angers, émus par la situation de la langue bre- tonne à laquelle ils restent profondément attachés, indé- pendamment de toute question de classes, de partis ou de croyances,

Considérant que cet enseignement est nécessaire à l'épanouissement de la culture celtique, dont la mort serait une perte irréparable pour l'humanité,
 Considérant que l'enseignement du breton ne portera aucune entrave à l'enseignement de la langue fran- çaise,

Réclamant l'enseignement officiel du breton parallè- lement à l'enseignement du français dans toutes les écoles primaires de Basse-Bretagne,

Réclamant l'entrée officielle du breton dans l'ensei- gnement primaire supérieur et dans l'enseignement secondaire, à titre de seconde langue facultative vala- ble pour l'obtention de titres et diplômes,

Réclamant des pouvoirs publics, la reconnaissance officielle de l'existence du breton proserit à l'école, de l'administration et de la Justice ;

Félicitant les Conseils municipaux, les Conseils gé- néraux, les députés et sénateurs, les Chambres d'Agricul- ture, les Sociétés savantes, les organisations et journaux qui se sont prononcés en faveur de l'enseignement de la langue bretonne ;

Approuvant l'action courageuse menée par l'Associa- tion « Ar Brezonneg er Skol » et son président Yann Fouéré, en faveur de cet enseignement ;
 Décidant, malgré leur éloignement du sol natal, de ne pas se désintéresser du sort de la langue bretonne ;

Pour le Bureau,
 E. C.

CONGRÈS DE LA F. R. F.

Le samedi 14 et le dimanche 15 décembre, la Fédéra- tion régionaliste française tenait son congrès annuel à la mairie du VI^e arrondissement, place Saint-Sulpice, sous la présidence de M. Albéric Cabinet. Elle avait choisi comme sujet de ses réu- nions une question qui touche de très près les lec- teurs de *L'Annuaire Celtique*, « Les associations d'ori- ginaires ». D'excellentes chaises furent dites sur ce motif par des représentants des diverses provinces. Mais je veux vous parler spécialement de ce qui concerna la Bretagne. Le samedi soir, après que M. Hugues Laporte nous eut dans un style riche- ment fleuri exalté les beautés des pays de France, nous demandant de ne pas les laisser se flétrir, Yann Fouéré ouvrit la série des nombreux rap- ports qui vinrent exposer ce que leurs compa- triotes émigrés à Paris avaient fait dans ce sens.

Il nous montra comment le jeune cercle d'études bretonnes et celtiques avait déjà bien entrepris la tâche qu'il s'était choisie : combler auprès des étudiants bretons de Paris les lacunes de l'ensei- gnement a-breton, et parfois anti-breton, qu'ils avaient reçu à l'école et au collège. Il insista par- ticulièrement sur la question de la langue bretonne. Conserver les bons plats régionaux, les costumes pit- toresques, sans doute c'est très bien. Mais il y a autre chose de plus profond, ce quelque chose que l'on appelle esprit, et qui fait que nous autres Bre- tons, même revêtus de l'uniforme costume que l'on rencontre par tout le monde, nous nous sentons dif- férents des gens qui ne sont pas de chez nous. Et c'est cet esprit la langue est à la fois l'une des prin- cipales extériorisations et l'un des principaux sou- ciens. Aussi est-ce avec raison que Yann Fouéré mit toute l'ardeur de sa jeunesse à exposer l'œuvre de « Brezonneg er Skol » qui est issue du groupe des étudiants. Il montra les résultats déjà acquis : le vote d'une centaine de communes, certaines de pays non-bretonnants comme Dinan et Pirine-sur-Mer,

corroboré par le vote des Conseils généraux du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Mais la tâche n'est qu'entamée, et si l'on veut en arriver à bout, il faut savoir condition de travail, le cercle d'études bretonnes et celtiques et « Brezonneg er Skol » l'ont toujours observée. Les applaudisse- ments et les félicitations qui s'adressèrent à Yann Fouéré, montrèrent bien que ce rapport, qui pour d'aucuns scabia quelque peu révolutionnaire, avait cependant atteint la note juste et vraie.

Dans la suite, M. le marquis de l'Estourbeillon, président de l'Union Régionaliste Bretonne, parla au nom de la Fédération des sociétés bretonnes de Paris ; la seconde par son importance numérique la colonie bretonne de la capitale est celle qui compte le plus grand nombre d'associations, aussi va- riables que nombreuses. Car si les uns ont pour souci de grouper les gens originaires d'un même départe- ment ou d'un même coin de terroir, appartenant ainsi à leurs membres le soutien moral si souvent nécessaire à leurs membres, d'autres ont entrepris une tâche plus spéciale, tels l'œuvre des vacances en Bretagne, le Cercle Celtique, les Kerollerien Breiz- Izel, S. A. V., K. A. V., etc... Et M. le marquis de l'Estourbeillon de décrire l'activité toujours crois- sante de ces groupements qu'unit entre eux *La Bretagne à Paris* ainsi que *L'Annuaire Celtique* qui tire maintenant à 2.000 exemplaires.

Je ne pus pas assister à la réunion de clôture le dimanche après-midi. Mais des échos en vinrent jusqu'à moi. Un Gascon de mes amis me parla en effet des éloges que M. Bourgeois dans son rap- port général adressa à la jeune élite des étudiants bretons qui travaillent si ardemment pour que la Bretagne demeure elle-même.

GAB AN MOAL.

LE CHANT A L'ÉCOLE PRIMAIRE

LE FOLKLORE PRESENTE
 SES INEPUISABLES RICHESSES AUX MAITRES
 POUR LES EXERCICES SCOLAIRES DE MUSIQUE

leur jalousement tout ce qui fait le patri- moine d'une province ou d'une région.

par E. LOISEL
 Ancien Inspecteur d'Académie (P.L.-et-V.)

« Les âmes les plus raffinées eux-mêmes ont souvent besoin de sentir l'attraction de la source de jeunesse qui est la vie popu- laire de leur village, il faut donc main- »

En octobre dernier, les instituteurs et institutrices d'Ille-et-Vilaine ont recherché, en conférence péda-

Il n'a pas oublié qu'il est breton, et un Breton n'est pas quelconque. Il a l'âme pénétrée d'un sentiment, d'un idéal, d'une originalité que rien, pas même la vie excentrique et désabusée de la capitale, ne peut altérer.

C'est cette fierté justifiée de lui-même, la conscience nette qu'il a d'un génie dont il est digne, ce désir de vivre dans le cadre d'un pays enchanteur où il puisse son inspiration, qui le persuadèrent de résider en Bretagne.

« La plupart de mes œuvres, me dit l'élève de Fauré, ont été inspirées par la Bretagne, par exemple « Merlin » qui est un opéra inédit d'où est extraite la « Suite Bretonne », jouée à Paris, et « Brocéliande ». C'est par cette pièce symphonique que j'ai débuté au Concert Colonne en novembre 1909.

« De 1926 à 1927 j'ai joué à l'Opéra où je donnais le ballet : « La Prêtresse de Koridwen ». J'oubliais de vous dire qu'en 1925, au Ciné-Madeleine, je donnai « La Brière », pièces cinématographiques d'après le roman d'A. de Chateaubriand, et plus tard, en 1929, « Tristan », musique de scène pour le drame de Bédier et Artus, donnée à Paris et à Nice et depuis reprise par la radio, à Genève, Limoges, etc... J'ai produit également quelques petites œuvres inspirées du folklore. Je cite au hasard : « Variations », sur des airs de blinfeu, « Musiques rustiques », chansons bretonnes.

« J'ai aussi beaucoup été séduit par l'art populaire d'Ecosse et d'Irlande, dans la « Marche Gâtlique » et les « Chansons Ecossoises ».

« Par ailleurs j'ai écrit d'autres pages de 1932 à 1933, « Sonate », « Guinguette », « En Forêt », poème symphonique. Ces pages ne sont pas conçues sans cette impression encore que le souvenir de certains rythmes populaires s'y fasse jour.

« J'ai également écrit les « Mémoires d'un âne », d'après la Comtesse de Ségur et de nombreuses mélodies dont les chansonnettes de Baif ». J'ai produit

aussi les auditions de fragments de « Myrddin », de « Tristan », des « Chansons populaires » de Bretagne et de Vendée et d'un ballet, « La Princesse de Koridwen... »

« Le cas de Paul Ladmirault est extrêmement significatif, écrivait Emile Vuillemoz, dans « Candide » du 9 mars 1934 : il dénonce toutes les taras de notre vie musicale féroce centralisée et soumise à la dictature du snobisme et de la publicité foraine. Il met cruellement en lumière le manque de clairvoyance et de goût du public parisien incapable de consacrer spontanément les vraies valeurs ».

« Vous vous intéressez beaucoup à la Bretagne, disons-nous à Ladmirault.

« J'ai toujours, depuis ma jeunesse été partisan du régionalisme et même du fédéralisme, désirant pour notre « Gwir Vro » les libertés et l'expansion auxquelles a droit la Bretagne ; et en premier lieu le maintien et l'expansion de sa langue.

« J'ai appris cette langue, tant bien que mal, à une époque où elle n'avait pas la fixité que lui ont acquise les écrivains qui depuis l'on illustré : les Jaffrenou, les Berthou, les Calloc'h.

« J'ai malheureusement un peu oublié faute de pratique, mes notions d'alors.

« Je le regrette, car j'aurais pu vous parler en breton, ce qui aurait mieux exprimé mes sentiments. »

Je m'associe, en la circonstance, à tous les Bretons, reconnaissants à Paul Ladmirault d'avoir conservé son caractère national et de produire des œuvres bien bretonnes, contrairement à d'autres artistes : sculpteurs, peintres, écrivains... qui ont sacrifié leur style original et riche de conséquences au « goût du jour », dans le but de rechercher une popularité inexistante ou encore, à grand renfort de publicité, de devenir la « vedette » qui passe et de se griser de ce que l'on appelle « la gloire ».

Ronan CAUVISSAN.

Trois nouvelles adhésions à la Fédération des cercles celtiques

ACADEMIE BRETONNE

Siège Social : 37, rue Saint-Benoît, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord)

Président : M. Emile ERNAULT, 14, Place Saint-Michel, Saint-Brieuc.

Secrétaire : M. François VALLÉE, 37, rue Saint-Benoît, Saint-Brieuc.

L'Académie Bretonne, affiliée à la Fédération des Cercles Celtiques, s'occupe, sous la direction de l'éminent celtisant M. Emile Ernault, professeur honoraire de la Faculté de Poitiers, de l'étude de la langue au point de vue du progrès et de l'avenir, suivant sa devise :

« Wer-raok bepret a-stroll
« Gant reia 'vit mad an holl ».

(Progrès constant, avec union et méthode, pour le bien de tous).

DERNIERES PUBLICATIONS DE L'ACADEMIE BRETONNE :

Yalc'h With pe Al Loer c'hloan, hag an dou Skritur (La bourse de Guillaume, ou le bas de laine, et les deux écritures) par M. Ernault (Berz ar Goued), sous le couvert d'un charmant conte d'enfants, c'est une critique très fine de l'orthographe arbitraire et incohérente de l'Académie Française comparée à l'orthographe rationnelle du breton.

Le texte en vers est accompagné d'une traduction française.

Prederiadennou diwar-benn ar Yezou hag ar Brezonneg gant Meven Mordiern.

Ce travail considérable (7 volumes de la Revue *Gwalarn*) contient d'importantes considérations sur le développement des langues avec applications à la langue bretonne.

Conseils aux Ecrivains Bretons, par F. Vallée. Notes soumises au Congrès de l'Association Bretonne, Hennebont, 1935, qui indiquent les principales fautes à éviter dans les différents dialectes.

Le Secrétaire de l'Académie Bretonne, M. François Vallée, 37, rue Saint-Benoît, Saint-Brieuc, répond à toute demande de renseignements concernant l'étude de la langue bretonne.

Petites Nouvelles d'un peu partout

Nous avons eu ici, à Saint-Brieuc, à la « Société d'Emulation » une excellente Conférence sur *Les Aïes du Barzaz-Breiz* par M. Corbes, Président du Tribunal de Guingamp. Elle paraîtra dans la Revue « An Oaled ».

De Nantes on nous écrit : La Société Archéologique va, à la suite des autres Sociétés Savantes de Bretagne, émettre un vœu pour l'Enseignement du Breton.

« La Semaine Religieuse » de Saint-Brieuc, N° du 12 Février dernier, mentionne la formation d'un *Comité des Œuvres Bretonnes*, sous la direction du Chanoine Brochen. Ce comité se propose « la diffusion de la langue bretonne, étendue progressivement à tous les sujets et à tous les milieux ».

Nous réserverons, chaque trimestre, une page de notre Revue aux chroniques de l'Académie Bretonne que nous remercions bien vivement de sa précieuse collaboration.

CERCLE CELTIQUE DU GOELO

C'est le titre qu'a désigné le Comité Directeur

de ce nouveau Cercle qui englobe Plouha et Binte. Voici la composition du bureau :
Directrice : M^{me} Marie-Louise Auffret-Ropers, à Plouha ;
Comité-Directeur : M^{me} Héliène Belleuil, à Binte ; M. Louis Thomas à Binte ; M. Yves Le Coat, à Plouha.

Le Siège Social est au domicile de M^{me} Auffret-Ropers, à Plouha.

Ce Cercle est déjà connu dans le pays. Pour l'instant, les cours de breton ne sont guère possibles ; mais il existe une chorale mixte ayant à son répertoire quelques chœurs en langue bretonne, les autres en français, mais sur des airs bretons.

Le Cercle Celtique du Goëlo possède également un groupe de danseurs qui ont été formés par M^{me} Galbrun, bardesse « Erwanez », du Gorsedd des Bardes, maîtresse en chorégraphie bretonne, très réputée.

Tous les artistes ont confectionné, eux-mêmes, leurs costumes, sur des modèles rigoureusement authentiques.

Ne trouvant aucune pièce en français, mais d'espérail breton, le Comité s'est assuré le concours d'un aïeul pour composer des histoires en gallo dont les premières ont été fort goûtées du public.

C'est un très bel effort dont on doit féliciter le Cercle Celtique du Goëlo.

CERCLE CELTIQUE DE PERROZ-GUIREC

Le Cercle Celtique de Perroz-Guirec est désormais constitué grâce à l'enthousiasme des Perroziens qui ont assisté à la première réunion où il fut procédé à l'élaboration des statuts, inspirés de ceux de la Fédération des Cercles Celtiques, et à l'élection d'un Comité.

Le Cercle Celtique de Perroz, en dehors de toute question de classe, de croyance ou de parti, a comme but purement objectif l'étude de la langue bretonne et des questions littéraires, historiques, artistiques et économiques intéressant notre région.

Afin d'atteindre ce but, il est créé un cours de breton, une bibliothèque (comportant déjà une centaine de volumes bretons, grâce à la générosité de M. Even, notaire à Trégulier) une chorale et une troupe de théâtre bretonnant ; d'autres séances d'études seront consacrées à l'audition d'une conférence faite par les membres du Cercle ou par des personnalités du dehors.

En outre, le Cercle s'efforcera, au cours de la saison balnéaire, de faire mieux connaître aux touristes, épris de diversité, notre pays et ses traditions ; il organisera des expositions d'art breton et prêtera son concours à toutes les organisations de fêtes déjà existantes qui le solliciteront.

Ont été élus membres du bureau :
 Directeur : James Bouillé, architecte, Ker-Illiz;
 Secrétaire : M. Jakes Gonnau, Ker Jacqueline, avenue Aristide-Briand; Trésorier : M. Yves Le Gals, agriculteur; Membres adjoints : M. Mariek Le Toiser, étudiant, Secrétaire du Conseil d'Administration de la « Fédération des Cercles Celtiques », au Linkin; M. Pierre Razavet, agriculteur.
 La première réunion des membres de la Chorale et de la troupe de théâtre s'est tenue le samedi 1^{er}

février à 20 heures au siège du Cercle (musée Etienne Bouillé, au bourg de Perroz.

La date et le sujet de la première conférence seront fixés ultérieurement.

Tous les Perraziens et les habitants des pays environnants sont cordialement invités à ces séances.

La première leçon du cours élémentaire de breton a été donnée à la mairie le dimanche 2 février, à 10 heures.

LES REVUES CELTIQUES

Y BRYTHON. — *Newyddiadur cenedlaethol Cymru, hebdomadaire nationaliste du Pays de Galles, paraissant à Liverpool, 356, Stanley Gardens. Abonnement annuel : 35 francs.*

Cet intéressant journal a été fondé il y a trente ans par Hugh Evans, imprimeur, dont on nous a signalé, voilà trois ans les *Mémoires*, parus sous le titre de *Cwm Eithin* (Le Val des Ajoncs), non de son village natal. *Y Brython* comporte 8 pages, tout en gallois et se consacre partie à l'information locale galloise, partie à la culture intellectuelle.

En politique, *Y Brython* semble se tenir dans une ligne socialo-nationaliste.

Les fils de M. Hugh Evans continuent à diriger l'industrie paternelle. M. Gwilym Evans est plus particulièrement chargé de la rédaction.

NEW SCOTLAND (ALBA NUADH), 90, Wellington Lane, Glasgow (Ecosse); 6 mois : 3 shillings, 3 d.; 1 an : 6 shillings, 6 d.

Nouvel hebdomadaire du parti *Free Scot.* But : obtenir l'autonomie qui, seule, peut promouvoir le progrès matériel et la civilisation en Ecosse. Le journal ne ménage pas la politique de Londres.

Dans le conflit italo-abyssin, il la qualifie de perfide. Il ne fait aucune différence entre les deux partis qui se partagent l'opinion; Conservateurs et Travailleurs sont, d'après *New Scotland*, qu'un Janus à double face.

Le ton général du journal est tranchant; il est vraisemblable qu'il n'est l'écho que de doctrinaires. Toutefois, il témoigne par son existence même qu'il y a des Ecosais non seulement séparatistes, mais violemment anti-anglais. Il écrit des choses qu'à l'étranger on n'oserait pas dire de l'Angleterre.

Cela prouve aussi autre chose : c'est que la liberté de la presse existe là-bas.

TALDIR-JAFFIENNOU

NOUS NE VOULONS PAS QUE LA LANGUE DE NOS PERES DISPARAISSE. NOUS SOMMES TROP FIERS DE NOTRE PATRIMOINE LINGUISTIQUE POUR PERMETTRE D'Y PORTER ATTEINTE.

Henri Tasso, maire de Marseille.

Jeune Breton qui te destines à un métier ou une situation quelconque en Bretagne, le Breton te sera utile. Apprends-le, dans ton intérêt

La Renaissance du peuple basque

Origine et histoire

Le peuple basque constitue à l'heure actuelle une « minorité ethnique caractérisée », ayant gardé sa race, sa langue et ses traditions. Il est actuellement en pleine renaissance culturelle et même politique.

Le Pays-Basque (ou *Euzkadi*) comprend, pour ne parler que de la partie dite française, trois provinces : le Labourd, la Soule et la Basse-Navarre, — qui, dans l'absurde division administrative dont nous pâtissons, forment les deux arrondissements de Bayonne et de Mauléon, soit près de la moitié du département des Basses-Pyrénées. — Presque deux cent mille habitants de cette mystérieuse race basque, parlant une langue non indo-européenne : l'eskuara.

Au VI^e siècle, les Basques, ou Vascon, venus de la Navarre espagnole, envahirent les trois provinces actuelles, et fondèrent un vaste empire basque en Aquitaine. Ils battirent Dagobert, et Charlemagne à Roncevaux. Mais leur empire s'écroula bien vite, et leur unité, un moment fixée autour du royaume de Navarre, succomba à son tour par suite de la funeste politique des apanages.

En 1789, les trois provinces continentales d'Euzkadi jouissaient, sous la souveraineté du roi de France et de Navarre, d'une très large autonomie, malgré toutes les tentatives de centralisation.

Ce fut en 1790 que les antiques libertés basques disparurent à jamais. Le Pays-Basque continental fut réuni au Béarn pour former le département des Basses-Pyrénées. Mais il ne faut pas croire que le Pays-Basque se soit laissé arracher ses libertés sans protester : au XVII^e siècle, période de centralisation forcée, de nombreuses émeutes éclatèrent, dont une, en Soule, de caractère nettement national. En 1790, les frères Garat, députés du Labourd à l'Assemblée Constituante, protestèrent contre la formation du département des Basses-Pyrénées, et les députés de la Basse-Navarre quittèrent la salle des séances.

Mais depuis cette époque, pas d'autre réaction que de vains discours, un certain orgueil local louable mais stérile, et des poésies d'un patriotisme aussi ardent que vague.

Cependant, l'Etat central, sachant que le temps travaillait pour lui, assimilait lentement mais sûrement, alliant la politique la plus machiavélique aux apparences traditionnelles du libéralisme : la langue disparaissait, l'émigration basque augmentait en même temps que l'immigration étrangère, la vie économique était volontairement étouffée : les Basques ne gardaient plus qu'une fierté confuse et peu

réaliste de leur langue et de leur race. Partout et toujours un tel ensemble de circonstances produisit les mêmes effets : la disparition du peuple assimilé, s'il est faible ; s'il est fort, un sursaut de sa conscience nationale.

Renaissance culturelle

Chez les Basques, le sentiment national l'emporta. Il se manifesta tout d'abord sur le terrain littéraire et culturel.

Suivant l'impulsion donnée il y a un demi-siècle par de grands savants, la plupart étrangers (citons G. de Humboldt, Louis-L. Bonaparte, J. Vinson), les grandes institutions culturelles de notre pays furent créées : l'Académie de Langue Basque, la Société d'Etudes Basques, qui avaient toutes pour but d'étudier la langue et la littérature basques, d'en conserver et d'en répandre le goût dans l'élite et dans la masse du peuple basque. A ce moment fut fondé l'hebdomadaire *Eskualduna*, entièrement rédigé en basque, et qui tire actuellement à huit mille exemplaires.

L'après-guerre vit s'ouvrir une période de travail intense, de réalisation : fondation de la revue basque *Gure Herria*, de l'*Eskualen Biltzarra* (société des bascoquilles), du Musée Basque; activité littéraire, scientifique, artistique. La langue basque fut mise en honneur, des concours furent organisés, des prix donnés, des dictionnaires, des grammaires furent publiés; les arts, les paysages, les types d'Euzkadi inspirèrent toute une pléiade d'artistes; la pelote, le grand sport national, fut répandue par les soins de la Fédération de Pelote Basque. Le mouvement atteignit son plein développement en ces dernières années, et malgré les difficultés de la vie actuelle, l'héritage de nos ancêtres est plus que jamais à l'ordre du jour au Pays-Basque.

Renaissance politique

A cet édifice culturel patiemment reconstruit, il manquait le couronnement; un mouvement politique qui recueillerait les résultats de la renaissance culturelle, leur donnerait corps, et s'appuierait sur eux pour formuler des revendications précises, au nom de ce peuple autrefois mort, aujourd'hui vivant.

Depuis près de trois ans, ce mouvement existe. Cette renaissance politique est un fait. Encouragés par l'exemple de leurs frères d'outre-Pyrénées, réagissant contre l'assimilation, de jeunes Basques, peu nombreux mais actifs et résolus, fondèrent le *Parti Euzkalerriiste*, et firent connaître leur programme dans une brochure de propagande. Ce

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner à l'Imprimerie Commerciale de Bretagne,
Agent de vente,
7, rue des Francs-Bourgeois, Rennes

Je soussigné

Nom et Prénoms

Adresse complète

déclare souscrire à l'ouvrage LA LANGUE BRETONNE,
par Marcel Guleysse.

Exemplaire sur bouffant Alfa 10 fr.

par 5 exemplaires, l'unité 8 fr.

Exemplaire de luxe 20 fr.

(Edition originale numérotée).
Je vous adresse le montant par chèque postal,
C. C. 166.13, à Rennes.

Le 193

Signature :

Il ne sera tenu compte que des souscriptions accom-
pagnées de leur montant.

Veuillez indiquer les noms et adresses des per-
sonnes susceptibles de souscrire au présent ouvrage.

Un livre de lecture pour les écoles bretonnes

**TRO-BREIZ ou TOUR DE BRETAGNE PAR
DEUX JEUNES GENS, par Mlle Marthe Le Berre.**

Nos écrivains, amateurs de Petite Histoire, ont tenu, ces derniers temps, à sortir de l'ombre où s'était couché leur vie, celles qui furent souvent les compagnes les plus dévouées et les égéries les plus fidèles de nos grandes gloires littéraires : leurs personnalités oubliées de sollicitude de leurs ambitions et écartèrent du labour fraternel les terres à terre contiguës.

Quand l'Histoire consacra la place importante que Léon Le Berre occupe dans les Lettres bretonnes, elle ne devra pas dissocier de son nom celui de sa sœur qui, près de lui, poursuivit une œuvre peut-être moins savante, mais aussi utile, réglée par

une égale probité littéraire et inspirée d'un même amour : La Bretagne. Je ne citerai que pour mémoire ses contes, ses nouvelles, ses articles de journaux et revues, mais je rappellerai un ouvrage que les critiques les plus autorisés accueillirent comme un modèle du genre : « La vie du Père Maunoir ».

Et voici aujourd'hui un livre que nos écoles attendaient : le « Tro-Breiz » ou Tour de Bretagne par deux jeunes gens.

Beaucoup de nous et des plus anciens se souviennent avec attendrissement d'un livre que nous lisions en suivant du doigt et qui fut, au sortir de l'alphabet, la première porte ouverte sur le monde merveilleux des aventures : « Par un épais brouillard du mois de septembre, deux enfants, deux frères, sortaient de la ville de Phalsbourg, en Lorraine. Ils venaient de franchir la grande porte fortifiée qu'on appelle porte de France ». J'ai cité le Tour de France par deux enfants.

Et dans ce livre dont le sous-titre était : Devoir et Patrie, une préface ne craignait pas de souligner : « La connaissance de la Patrie est le fondement de toute véritable instruction civique ».

Mais si par la lecture de l'odyssée de deux petits Alsaciens André et Julien, les écoliers pouvaient apprendre à mieux connaître la France, aucun livre ne permettait aux enfants de Bretagne de se faire une idée exacte de leur petite Patrie. Parmi tant de tomes savants ou d'histoires romancées, il manquait un livre d'école qui, dégagé d'une rébarbative allure pédagogique, fut un livre de lecture agréable et attrayant.

Fort heureusement, Mlle Marthe Le Berre, vient de combler cette lacune et notre appréciation semblera bien superflue quand on saura que Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, dont on connaît le zèle et la volonté pour le maintien de l'élément breton dans l'Enseignement a bien voulu préface ce livre et le recommander implicitement aux écoles chrétiennes de son diocèse. « Votre aimable talent, écrit le prélat, rendra agréable à nos jeunes écoliers le rude pèlerinage que leurs aïeux aimaient à accomplir par esprit de foi et par patriotisme ».

Le vieux pèlerinage du Tro-Breiz aux saints fondateurs des diocèses bretons, tel est donc le plan à la fois solide et ingénieux adopté par Mlle Le Berre pour cet itinéraire en pleine histoire bretonne. Une visite à saint Clair et à saint Melaine, à saint Melaine surtout, à qui le zèle et le plaidoyer si éloquent du barde Abalor ont contribué à rendre une place prépondérante en Ile-et-Vilaine, permettront aux jeunes pèlerins de venir admirer le patrimoine artistique de Nantes et de Rennes, restitués à la Communauté bretonne.

Au lendemain de la guerre, deux jeuneaux de la région de Quimper et qui doivent à leur pays natal tant qu'aux enseignements d'un bon « tad

koz » que nous croyons bien reconnaître, l'éveil de leur sens artistique, parlent de Sainte-Aigne, la Mecque chrétienne bretonne. Ils visitent Vannes, la ville de saint Patern et de saint Vincent Ferrier ; Saint-Nazaire, qui, de vieux port gallois, est devenu aujourd'hui l'atelier des modernes Vulcains ; Nantes, ouverte sur l'avenant. A Rennes, le bon barde Le Hir, qu'il nous semble avoir rencontré souvent dans les salles de l'ancien Parlement, leur conte l'histoire merveilleuse de la capitale bretonne. Puis, par Combourc où ils évoquent le souvenir de Chateaubriand et Dol où ils saluent saint Samson, nos pèlerins arrivent à Saint-Malo si riche de souvenirs.

Puis il vont rendre hommage à saint-Brieuc, en son oratoire de la fontaine Orel et par Guingamp gagnent Tréguier où ils vénèrent les reliques de saint Jugual et de saint Yves.

Du Tregor, ils passent en Léon où ils s'arrêtent à Saint-Pol et à Roscoff puis ils s'en vont à Notre-Dame-du-Folgoët cueillir un brin de légende et entendre l'étonnante histoire de Salatin ar Foll.

Après une visite détaillée du port de Brest, c'est la dernière étape jusqu'au reliquaire de saint Corentin qu'abrite la majestueuse cathédrale de Quimper.

Voici trop brièvement résumé l'itinéraire d'un merveilleux Tro-Breiz qui permet à Mlle Le Berre, tout en nous faisant visiter les plus beaux monuments de Bretagne d'évoquer un passé riche d'histoire en même temps que de nous présenter l'aspect moderne des villes et de nous instruire sur les ressources ou l'activité industrielle de notre pays.

Pour cette partie historique et documentaire, si Mlle Le Berre n'avait déjà fait maintes fois preuve de son érudition très sûre et de son souci de vérité, l'imprimatur du barde « Abalor » nous serait à lui seul le plus sûr garant.

D'ailleurs, Mlle Le Berre, qui a écrit ce livre avant tout pour les enfants, et qui excelle dans cet art difficile, n'a point voulu alourdir son texte de références trop doctorales, de discussions oiseuses. En un style clair, précis, aimable, elle a réussi ce tour de force de faire un manuel d'école qui ne soit point pourtant d'allure trop pédagogique.

Elle a fait un livre de lecture attrayant, captivant, laissant le soin aux éducateurs d'apporter dans

les leçons de choses ou d'histoire les explications utiles et les compléments nécessaires ; elle n'a pas empiété sur la tâche du maître ; elle vient en bonne fée bretonne présenter le quart d'heure de lecture « promis aux enfants sages ».

Et pour que son livre ait tout ce charme, elle a voué une intrigue gentille qui donnera aux jeunes lecteurs le désir de « dévorer » le livre tout neuf sans attendre la « progression » du programme scolaire et qui conserve à ce manuel l'attrait du meilleur compagnon d'études.

C'est beau comme dans les « contes » et pourtant le souci d'instruire, d'éduquer, d'être utile n'est jamais négligé.

Est-ce à dire que ce livre ne s'adresse qu'aux enfants ? C'est justement tout l'art de Mlle Le Berre de savoir intéresser petits et grands, telle ces conteurs celtiques qui, sortis d'un halo de légende, sautaient, bien avant le cinéma parlant, charmer les vieillies aux villages bretons. Que d'enseignements oubliés, de vérités premières méconnues. Ce manuel précis, ramassé avec l'anecdote amusante qui fait retentir le fait important, fera rêver les malheureux candidats aux examens, contrainsts de « repasser » des volumes arides et embroussaillés.

Plus évocateurs que de pâles clichés sont les dessins et croquis de l'excellent artiste Pierre Galle, qui a magnifiquement illustré et avec un sens breton très averti, le livre de Mlle Le Berre.

Enfin, détail pratique, ce volume qui se présente pour les bibliophiles avec une illustration évocatrice du cloître de Tréguier, se trouve également cartonné à l'usage des écoliers.

Il nous reste à souhaiter à l'ouvrage de Mlle Le Berre, qui une fois de plus, a magnifiquement œuvré pour la Bretagne, un « Tro-Breiz » aussi plein d'allant que celui que nous avons effectué en sa docte et charmante compagnie.

Pierre CHAUSARD

Le « Tro-Breiz » ou Tour de Bretagne par deux jeunes gens, édition Lafoley et de Lamazelle, est en vente à la librairie de l'Ouest-Eclair, broché ou relié, 6 fr. 50 ; franco, 7 fr. 25.

(Extrait de l'« Ouest-Eclair » du 26 janvier 1930.)

Quand l'Enseignement de l'histoire de Bretagne
sera-t-il enfin effectif.

Questions et Réponses

AVIS IMPORTANT

Nous ouvrons, avec ce numéro, une nouvelle rubrique : QUESTIONS et REPONSES. Pour commencer, nous publions, ci-après, un article que nous envoyons un de nos premiers abonnés de l'Yonne sur lequel nos lecteurs peuvent donner leur avis.

Cette rubrique est réservée avant tout aux sujets d'ordre pratique, chants, danses, ouvrages de littérature, d'histoire, de villégiatures, etc...

AR BREZONEG ER SKOL

Un de nos abonnés de l'Yonne nous écrit comme suit :

« J'ai le plaisir de vous aviser que j'ai pu obtenir l'adhésion tout à fait favorable pour le breton à l'école de M. Bouilly, député de Sens jusqu'en Décembre dernier et maintenant sénateur de l'Yonne, membre de la Commission de l'Enseignement au Sénat, ancien professeur, socialiste.

« J'ai reçu aussi avis favorable de M. Constantin-Weyer, Prix Goncourt, qui était d'ailleurs convaincu

d'avance, n'apprend-il, M. Constantin-Weyer me dit qu'il comprend les Bretons qui « sont Bretons au-dessus de tout ».

« Je suis d'avis de ramasser le plus d'adhésions officielles possibles de la part de personnalités non-bretonnes. S'attaquer d'abord aux éléments les plus faciles, puis à l'aide de ces premières adhésions, progresser en terrain plus difficile.

« Roland Dorgetés donnerait aussi sûrement son adhésion ; il n'y aurait qu'à la lui demander.

« Avec le précédent constitué par Dorgetés et Constantin-Weyer, on pourrait s'attaquer à l'Académie Française elle-même en la personne de Chevillon, puis Pierre Benoît, l'auteur de « La Chaussée des Géants ».

« Je crois que constituer ainsi une sérieuse brochure de personnalités françaises se déclarant favorable à notre cause, cela pourrait nous aider à nous faire entendre des pouvoirs publics, concurrentement avec les adhésions des Conseils municipaux breton, Conseils Généraux, Sociétés savantes, etc... »

Le Fauteur.

EUN NEVEZINTI D'HO PUGALE

Penos euna ar re dort ?

Gant mall en doa da barec eur bugelig frammet iskis, digompex e gorf ken e oa, hon c'henlabourer, an Doktor Ar C'hann a zo deus, dre forz envori ha studia, d'ober eur gavaden hag a dalvezo ar yec'hed, ma kar, da lavaret eo, eur c'horf kompex, sonn ha plomm, da gement hini a zo ganet tort pe deus da veza tort dre hir amzer.

Ponos e c'heller dont da veza tort ? Gwellt aman eur bugel er skol. Skriva a ra, e gorf a-viez kaer, azezet war eur feskenn hepken, e ilin dehou war an daol, e vrec'h klei e piga gantan ; eur skoaz d'ezan uhel hag eben izel. Petra c'hoarvez neuze, n'eo ket en eun de, a dra sur, met dre forz. Ac'hanna, eun tu eus ar gaoned eskernek elc'h n'eo lojet ar skevent a zeu da frankant, hag an tu kontrol da strisaat. Iu ar skoaz uhel a labour muioc'h hag a gomer, e skeud-se, muioc'h a vent, oc'h ober d'e gaoned kreski gantan ; skevent an tu izel, avat, hag a labour nebeutoc'h, a ya benne war 'n em serr gantan. Eus dro bennek, kaer e vo lavaret d'ar bugel : « N' em dale'h soun et ! » n'hell'o ken ; kemeret eo o fleg faos gant e eskern : ar paour kézig a zo tort hag a chomo.

Nann, eme an doktor Ar C'hann, an droug n'eo ket diremed ; ar bugel a barec hag en em gavo ken sonn ha pep hini, gant dizober al labour fall gant en eun tu, tu ar skoaz uhel, hag hen ober e tu all. E tu-man, n'eo ket labour fall

e vo ken, pegwir ne rater nemet dougen aman ar peuz a zo a re e tu kontrol.

Penos en em gomer ? Bet eo d'ar skevent bihan laboural, d'e dro, muioc'h 'vit egile, ma reio d'e gaoned, d'e gostou digeri ha frankant... Evit se, e vo stummet eur gorfenn hag a stardo an tu kromm hag a sikour an tu kleuz, an tu kropet, d'en em digropa.

Ar medisin eta a droc'h hag a stumm, a « dailh » eur gorfenn war gorf an hini klav ; enni e vo lakel laouennou gweva, muioc'h en eun tu evit e tu all, ha roet d'ezo ar furn o deus ezomm evit sikour eun natur da zifreuz aman ha da didorta eus tu, lakat an toel da vont e tu all.

Kement-man a zo bet aprout war eur bugel H mis ha n'helled ket beza gwason'h nanmet evitan ; alober ure.

Ar gorfenn-ze, ar medisin a ebencho stumm d'ezu gwech ha gwech, bep ma welo ar c'horf o 'n em dress.

Ken sur eo eus ar pare, ma c'helle, emezan, goude pareet eo bet, lakel eun ha kompouez, en eur ober c'houec'h miz. Epad c'houec'h miz c'hoaz, e toudas eur gorfenn all evit dere'hel an eskern e o renk.

Goude ze, achi al labour, n'eus bet ezomm ken a gorfenn ebet, Ar walenn-gein a zo bremen ken eun hag eun i. Medisin ebet n'helle gouzout hirie ez eo bet ar bugel-se siet ha distumm.

Bezomp laouen pan eo ar gavaden gaer-man diest d'eur Brezon ha d'unan eus hon gwellan kenlabourerien.

Daou-chant labourer brezon laket ermèz...

Disul all, 200 labourer a zo en vodet e Kastell, n'eo ket evit klemm war digare prizioù an ei pe al loened, met, kseroc'h c'hoaz, evit klemm war digare m'int argaset eus o zi hag o feadra.

Daou c'hant labourer laket ermèz ? War ann dro ?... Gant plou ha perak ?

Pesort torfed o deus graet ?
I o-unan a lavaro d'eo, setu o c'hlemm :
Daou c'hant labourer eus parrouzioù Brennills, Botneur, La Feuillée, Loquesfret (ha kuz e vignoned d'o heul) a zo en em vodet e ti-ker Kastell, er 17 a viz du 1935 :

Hag a savas uhel o mouez eneb d'an distleaded a zo bet graet, diframma diganto o feadra evit hen rei da « Société hydro-électrique menclou Arré » ; douaron gounezet ganto dre forz poan hag amzer, douaron goust ar peun ; fontigellou, krenegeleou dizouret, sisec'hel, arel, lemet, graet ganto douar-labour, elc'h ma veze tegerzioù a rumm da rumm.

Al labourerien-man en em gavo dibec'hened, hep beza die'banet, rak an tann ar'eant kiniget d'ezo ne splet ket. Darn, gant ar fréjou o devo da

baga brasoc'h 'vit ar pae o deus bet, a chomo gant o douarn noz ; an darn-wilan a vo barnet da gouza er bourentez erasa hag a ranko kuitaat o bro c'hinidik, hep gweuneg ebet da c'hallout senel tle-ges etec'h all.

N'em sevel a reont eneb d'an distleaded a lakas prizioù o douaron izeloc'h 'vit o zalvoudeges ; Goulenn a reont ma vo addireot war ar peuz a zo bet graet, labour tud ha na oant ket war al lec'h hag a warnas hep gouzout petra roent.

Kas a reont o c'hlemm da deuteed ha senedourien an departamant, da eil-prefet Kastell, da brefed ar « Finistère », da brezidant ar vintred ; da vintred an diabar-br, ar Justis hag al Labourerien.

Setu ase hag a ziskouez fréz pegement ezomm o deus ar Vrezoneg da veza etrezo, evit difenn hag o feadra hag o hano, ha kement a zo hag a aparchant outo. G'wax evit an neb na grod ket pe na oar ket en em zifenn, rak, evel ma lavaret :

Maro eo truz
Ha beziet karantez.

LEVRIOU NEVEZ

Eur c'honkour brezonek-gallek

gant prizioù kaer evit ar gwella labourer.

Ar c'honkour-man, gant a-zivlvez d'ar skol, a roto skouzell d'ar vugale war o studi ; gwelloc'h e teskfant ar gallek hag amplier kalz da zeski lenn ha skriva brezoneg a reont.

Meur a sunvez e pado.
Setu aman al labour kenta :

PREMIER DEVOIR

Traduisez en bon français :

Me ho kar. Skuz eo ma gar. Torret an eus ma gar. Kar an d'eo. Ho kar ha ma c'harr 'zo davu garr neve. Karout a ran c'harr. Staj eo ma gar oaz al peul-karr. Kar da vamm, da dad, Ma gar ho karr. Ho kar 'zo ken ledan ha ma gar hag ho karr 'zo kozoc'h eget (evit) ma c'harr.

Diou c'har war ar c'harr.

Traduisez en breton :

J'ai mal à la jambe. Ma charrète est vieille. Je vous aime. Nous nous aimons. Dieu vous aime. L'enfant Jésus aime les enfants.

Histoire de l'Irlande (Ernest Joynet). — Des origines à l'Etat Libre. — Illustrée d'une carte. Prix : 12 francs. Nouvelles Editions Bretonnes, Quimper.

Mar be deus Iwerzon teget warni ar sellou, eun dro bennek, bremen hen gra mui eget biskoaz. Etre Bro-Sôz ha ni, n'eus ken nemet eul liamm bresk o tere'hel an eil stag ouz eben, hag a c'hell beza torret pa sonjer an nebeuta. Bro-Sôz ne glask nemet eun dra : ma chomo ar Republik nevez evel eur voeger arev ouz he c'hoste : gwerza a rafe d'ezel, zoken, listri-brezel, diouz ret.

Istor Iwerzon skrivet gant eun Iwerzonlad a zigouez eta e koulz vat hag a vo lennet gant plijadur ha gant trouez.

LE TRÉSOR DES DŒCÉ (Gilles Gaurnet). — Nouvelles Editions Bretonne, Quimper. Prix : 5 frs.

Eun tenzor kuzel dindan reier ar Porz-Gwenn a lak etre daouarn an emrenerien peadra da c'houmit da Vreiz he frankizioù gwechall. Setu danvez al levrig breo da lenn evel eur roman.

KANNAD AR BELEM. a zigor, etre vugale ar c'hatekiz, eur c'honkour pe kenstrivadeg a c'hiz neve.

Traduisez :

*Droug-penn an eus. — Poan an eus en d'abarz
kof ma gar. — L'aret d'in eur ganaouenn brezonek
gant ho mouez flour.*

Traduisez :

*Ma c'ht 'zo du; ma c'hat, gwenn; ma c'hazeg,
glas; ma marc'h, ru.*

*Eul lodenn a voe tapet disul, gant kaz rous
ar marc'hador bleud.*

S. A. V.

(Strollad ar Vrezonegerien)

(Niverenn Goan 1936)

Hervé MAZE. — P. R. 23, Paris

Nous saluons avec enthousiasme la parution de
cette nouvelle revue littéraire bretonne, rédigée par
un groupe de bretonnants à Paris. Voici une nou-
velle preuve de l'activité de nos compatriotes émi-
grés. En voici le sommaire :

« D'al lennerien; Perak ? Setu Perak; Dazoc'h;
Eur ger a drugarez; Dre an aodou ha dre ar parkou;
Ar Goustians; An dimez e Kerne; Kelon;
Prosper Proux; Kibhog ar barrez; Korn ar furcher;
hag all... »

BARZONEZIOU

KAN-GERZET GOURENNERIEK BREIZ

I

Gant an D^r YANN AN C'HAMM
(Loret gant ar F.A.L.S.A.B.)

Tud ar c'hériou, tud ar menez,
Diredit holl gant levezon;
Ar gourenner aet d'an douar
A zo adsavet leun a c'hloar!
Moulomp uhel ar C'hotonneg
Hag an holl F. A. L. S. A. B. kalonek;
Mar d'emañ is d'indañ ar mor
War-zao emañ bepred Arvor.

DISKAN

Sellit outé o tremen,
Gourennerien Breiz-Izel
O vont 'trezek an dachenn
'Vit o emgann broadel!
Nerz ha galloud o deus e-leiz
Ha koulskoude int tud gwaer.
Daouarn kalet, eur galon dener (d'hou wech)
Setu ara gourennerien Breiz! (d'hou wech)

AR RE CHILAN A GALON

Pezig-c'hoari Nedeleg gant Marian E. Williams,
embannet gant Ronan Gaoissin, Pleiber-Krist, 12
pajenn; 4 real gant eur skeudenn, gant Xavier de
Langlais.

GOULENNOU HA RESPONTOU
DIWAR-BENN Istor Breiz

Embannet gant Breuriez ar Brezoneg er Skolioù,
16 pajenn.

Graet eo al levrig-mañ evit harpa ar vistri-akol da
zeski Istor Breiz d'ar vugale, savet eun tammig evel
eur c'hatkiz; Eun dra ret pa sonjer n'emañ ket
eun darn vras eus ar vistri evit kentella mat istor
ar vro evit c'hoaz. Da heul ar c'hentelioù istor ez
eus bet lakaet skouerioù jederes (ar pevar Jedador)
ha war ar galo eun daolenn lieskenenti. Eun dra
vat ivez. Kempenn eo al levrig, keraet gant eur
skeudenn savet gant X. de Langlais. Dleet e vefe
d'erzñ beza en holl skolioù Kerne, Gwened, Treger
ha Leon.

II

Hor Breizek, ar « Barz-bleo melen »
Ne vije biskoaz ken laouen
Evel e gourennadeg Skaer
Pa roe lamm ar gourenner;
En e werzennoù entanet
Nerz ar Vreiziz a zo kanet;
Roamp trugarez hag enor
Da oberour « Telenn Arvor »

(d'an diskan)

III

Gwechall en emgann an Tregont
Hor boa trec'het Saizon dispont,
Hag e kalz a vrezelioù all
Ar Gallaoned a gouzas fall,
'Met ar peuc'h, ar peuc'h binniget
Eo ar gwir teñzor ar Gelted;
Ar gourenner ne skuilh ket gwad;
Ne ro nemet an taol-biz-troad.

(d'an diskan)

IV

Setu m'emomp war an dachenn ! —
Mere'hed koant gant ho kosfoù gwenn
C'houi a lak gant ho koantiri
Gwad ar gourenner da vistri.
Kalet e vo beza pillet
Dirazoc'h, ma rouanezed;
Pegen bras e vo ma c'hlac'har
Ma ya ma ziouskoat d'an douar !

(d'an diskan)

V

Piou a c'houezo an taro ?
Hennez a vo eur paotr faro !
Mar gasfen ganen an dañvad
Em hefe c'hoaz eul lodenn vat.
Ma dous a zo eur plac'h faeüs.
Ret e vo d'in beza nerzuz;
Flemmet e vefen gant he zeed
Ma vefen ledet war ar yeot.

(d'an diskan)

VI

Krozomp bremañ, gourennerien !
Galvet omp gant hor barnerien.
Harpomp hon zreiz, reudomp hor choeg,
Ha gwaskomp start... hep ober droug !
Gourennomp evit adsevel
Enor hor mammvro diwarvel
Hak bugale omp, n'eo ket gwir ?
D'ar holl a savas ar meln'hir.

(d'an diskan)

VII

Nann, nann, nann, Breiz n'eo ket maro !
Keit hag an amzer e pado;
Keit ma gendele'ho da zifenn
Ile giziou koz ha brud ar ouenn;
Keit ma gano ar brezoneg
War hor muzelloù keltek;
Keit ma daolo ar mah d'e dad;
Keit ma c'hourenno war ar prad !

(d'an diskan)

MEULEUDI SANT ERWAN

Advokat, barner ha beleg, patron Breiz
(1253-1303)

WAR DON : Let Breiz.

DISKAN

Nann, n'eus ket e Breiz, nann, n'eus ket unan,
Nann, n'eus ket eur sant evel sant Erwan (2 w.).
1. N'eus ket en Argoad, na mul en Arvor,

- Koulz ha sant Erwan 'vit an dud a vor,
2. N'eus ket, nann, er vro 'vel ma lavarer,
A vefe ken mat 'vit al labourer.
3. N'eus ket kaeroch skouer d'an dud a leze
Evel sant Erwan, skouer ar veleien.
4. Ha d'ar beorien gaez, ha d'an dud a boan,
Nann, n'eus ket gwelloc'h eget sant Erwan.
5. N'eus ket eur chapel, e peder ent
Gant mul a galon 'vit er Vinihi.
6. Ma fell d'eoec'h an tu da gant ho mennad,
Pedit sant Erwan, ha pedit ervat.
7. Pegen mat pedi, pa vez poan-spered,
E-lec'h ma pedas ar sant binniget !
8. Pegen bras pleustri an douar santel,
Ret pleustret gwechall gant Sant Breiz-Izel !
9. Eus a Gervarzin, atok d'ar Vinihi,
Ez oa genidik Erwan Helouri.
10. Eno e c'hinas eun devez hon Sant,
Er bloaz daouzek kant tri hag hanter-kant.
11. E-pad e vuhaz eur skouer 'vit an holl,
Bevomp eveltan, ha n'alup ket da goll.
12. D'e hanter-kant vloaz e varvas neuze,
Hag a-denn-askell, d'an Neuz, e ene.
13. N'en deus ket e Breiz, eun iliz ken kaer
Hag e Iliz-Veur e kêr Landreger.
14. Evelt sant Taul, hon tad binniget,
Dre urz sant Erwan ez eo bet savet.
15. Goude e raro e gorf arebedet,
En e Iliz-Veur a voe douaret.
16. Eur holl-tud, bemed, adalek neuze,
Zenas war e vez da bedi Doue.
17. N'eus bez, evit gwir, en defe gwelet
Burzud war varzud ken kaer c'hoarvezet.
18. Yann V, dug a Vreiz, 'vit e enori
'Gaerzas e vez d'Erwan Helouri.
19. Ar bez dismantr'et 'kerz an Dispac'h Vras,
'Zo bet adsavet kaeroch 'get biskoaz.
20. Sant Erwan e Breiz d'ar-holl zo brudet
E Treger, Leon, Kerne ha Gwened.
21. Ha sant pep rannvro, barz ar bez neuze,
Laknet he maen, gant Jon, levezon.
22. Ma n'eus ket eur sant evel sant Erwan,
Kaeroch 'get e vez, nann, n'eus ket unan.
23. E niz Moe hep bloaz 'vez eur pardon kaer,
Pardon sant Erwan e kêr Landreger.
24. Neb a ya da Rom ar Gêr-Veur gristen,
War bez Per ha Paol lavar eur bedoan.
25. Plijout d'hon Sant bras neb a fell d'ezan,
A d'e war e vez mont da saoulinn.
26. Bomp, kristenien, betek Landreger,
Ha ne gollimp ket, sur mat, hon amzer.
27. Hag eur wech m'hon ho sant kalon pedet,
A-berz sant Erwan e vimp selhout.
28. Bepred, da c'hortoz, padomp sant Erwan,
E pep lec'h, dale'mat ha kuit a eban.
29. Evel hon Tadou, int, tud a predenn,
Lavaromp d'erzñ 'n eur gaez a bedenn :

30. Aotrou sant Erwan patron Breiz-Izel,
 Beza treflour d'eo'h l... nann, kentoc'h arvel !
 Teuot eus levr kantikou brezonek eskopti Sant-Dreig
 ha Landreger, advelzet gant an Aotrou Glisson, person
 Ploumerin.

SIMPLICITE

A la mémoire de Charles LE GOFFIC

*Nous sommes heureux de publier ce beau poème
 de Mme Marie-Paule Salonne, écrit à l'occasion
 de l'inauguration du monument de Charles Le
 Goffic, à Lannton, le 8 Septembre 1935.*

Aux vèpres du 8 Septembre,
 Les pomiers sont reflouris
 De pommes d'or vert et d'ambre
 Et de rose et de rubis :
 Ce sont floraisons nouvelles
 De vermeil et de corail,
 Et la Vierge est devant elles
 Comme devant un vitrail.
 Qu'elle est fruste et familière
 Dans ce reposoir rural !
 L'arbre semble une verrière
 Dont les fruits sont la lumière
 Et les feuilles, le métal...
 Mais, Elle, la sainte Madone,
 Malgré son voile étoilé,
 N'a l'air que d'une Bretonne
 Qui vient d'engêber du blé...

Car c'est ainsi, chez nous, qu'étroitement se mêlent
 Les rayons du miracle à l'humble humanité,
 Le pain quotidien aux fleurs surnaturelles,
 Le don du merveilleux à la simplicité.

Et c'est de même aussi qu'en ton œuvre limpide
 Le rêve — ô Le Goffic — épouse le réel,
 Sans avoir à briser la lourde chrysalide
 D'un style en qui l'émoi n'est qu'artificiel...

Trop nombreux, aujourd'hui, sont les faibles poètes
 Qui, dans l'éclat des mots, cherchent l'élan du cœur,
 Et, sous l'orgueil étroit de toutes ces paillettes,
 Etouffent le grand cri de la douleur !

Le poète — ce fou qu'on aime ou qu'on méprise
 N'est que l'enfant de sa propre sincérité,
 Il se doit d'être vrai comme un François d'Assise,
 Sans vains habillements pour vêtir sa clarté,
 Et de fouler, pieds nus, la réalité grise,
 N'ayant mis qu'une bare autour de la Beauté !

Mais la bare n'est point sûr de l'âme grossière,
 Un poème, toujours, est un peu de prière,
 Une goutte d'encens, de lumière et de feu :
 Son reflet n'est vivant que s'il aide à mieux vivre,
 Et n'est vraiment divin que s'il remonte à Dieu !
 A chaque page qui naissait de son labeur.

Sur l'océan du siècle où l'orage moutonne,
 Un livre qui n'est pas un acte de ferueur
 N'est rien... Un livre doit être le défenseur
 De tout vaisseau perdu que la foule abandonne...
 Et Le Goffic a défendu l'âme bretonne
 Ne se taille jamais que dans un seul cristal.

Il Pa fait, d'un art sobre et jamais téméraire,
 Fuyant le luxe et le débordement verbal,
 Haillant celui du snob qui se plaît à déplaire,
 Car il savait que la pureté littéraire
 Ne se taille jamais que dans un seul cristal.

Il savait que l'attrait de l'élégance antique
 Rejoignait la douceur de l'idéal chrétien
 Par cette forme exquise, étrangement mystique,
 Qui va du rythme celtic au rythme athénien.

Or, en ce soir fleuri de chairs bouquets de pommes,
 Devant le ciel cuivré qui s'éteint sur « Bun-Rouz »
 Des Bretons, ignorants du poète qu'ils nomment,
 Auront prié, ce soir, pour notre cher grand homme
 Comme pour un brave homme inconnu de nous tous...

Et c'est pourquoi, tandis que la Bretagne exalte
 La fête de la Vierge au début de l'été,
 Prions pour le psète... et faisons une halte
 Dans les grands mots de gloire et d'immortalité,
 Pour saluer le don de la simplicité...

Marie-Paule SALONNE

A nos lecteurs

*Nos abonnés et lecteurs remarqueront la légère
 augmentation du prix de nos abonnements ainsi
 que celui de la vente au numéro. Cette décision a
 dû être prise par suite de l'augmentation du nombre
 de pages de nos numéros 3 et 4 (32, au lieu de 24)
 et de notre n° 5 (40 au lieu de 24), motivée
 par l'abondance des matières, ce qui a considéra-
 blement augmenté nos frais d'impression.*

N. D. L. R.

Kontadenn evit ar vugale

Ber e oa gwehall eur roue hag a oa laouen ouz
 an holl ha karet gant pep-hini ; eun dervez ez ess
 da redek ar c'haro en eur c'hoad e lec'h ma veze
 kavet kalz diouto ; hep dale e leourzas gant unan
 kaer meurbet a oa o peuri el lec'h diorouse ; ro-
 dek a eure war e lec'h, met, kaer en devoa lakal
 her, n'oa ket evit e dapa.

Pa oa skuz awalc'h o taonlammat, e stagas e
 gaez ouz eur wezenn, en disheol, e lakeas ar fal-
 c'hon a oa gant, war al leton hag e c'hourvezas
 e-unan, war an douar da ober eun chan : « Sec'hed
 am eus, emezan, outan e-unan, ret e vezo d'in eva
 eur bonne ! » Endra ma lavare ar gouez-se, e welas
 biradon doue o koueza diouz barr uhela ar wezenn ;
 kemeret a eure e hanaf da zastum an diverchouse
 ha pa welas en devoa peadra da c'hlebia e stimp
 e kameras e hanaf da eva ar pezh a oa emant ; ar
 falc'hon, pignet a-behin neuze e beg ar wezenn, pa
 welas ar pezh m'edo e veotr o vont da ober, a ris-
 kennas diwar e skour, a-denn askel, a drolas an
 hanaf d'an douar e skull, evelse, ar pezh a oa
 emant ; ar roue o welet kement-se a yeas e kounnar
 riz ; kregi a eure er falc'hon ha, goude beza trou-
 c'hel d'ezan e benn, her stlappas d'an douar.

Mantret o welet pebez den drok e oa ar roue,
 ar wezenn her skoas gant unan eus he barrou hag
 hon diskaras d'an douar ; ar c'haro a doleas neuze
 outan hag a skrigas e zent ; ar geol, unan o
 begoù ganto, a selle outan gant euz : donjer o de-
 vos an holl groundurien outan, goude n'oa devoa
 graet eun hevelig torfed.

Ar roue, astennet war an douar, a zavas e benn
 d'an tuc'h hag a welas eun naer krouget e beg ar

wezenn ; an diverchon a goueze en hanaf ne sant
 nemet diverchoù lard an naer doug da deuzi dia-
 dan tomader bannan an heol ; keuz en devoe neuze
 ar roue pa welas en doa lazet ar falc'hon en devoa
 miret outan da eva ar c'honlammat milliget ; gouels
 a eure dourek d'ar pezh en devoa graet ; kemeret
 a eure penn ar falc'hon hag hel lakat a eure war
 e vruched, gant doujans ; mont a eure war e maoulin
 hag e lavaras a rouez uhel : « Ya Doue, kemer
 treuz ouzin, rak lazet am eus unan a garen kalz ;
 euzus eo ar pezh am eus graet ; hen annez, a ran
 dirak an holl groundurien ha va c'haatiz kalet a
 dlefas ! »

Ar wezenn a skuilhas daerou a levezeg ; ar bien-
 giont a dridas gant o dud hag an Aotrou Doue o
 welet glanhar ar roue a lakeas e falc'hon da veza
 bae adarre ; penn al labous a deuas da veza sounn
 war e c'houzoug hag ar roue her stardas, gant le-
 neredigez, war boull e galon, hag a drugarekas an
 Aotrou Doue da veza hec ar vadelez da rei eur
 vadez neuze d'al loenig paour en devoa graet ko-
 ment all a vad d'ezan.

Biskoz, ahaoc, n'eo ket oel ar roue da ober eur
 bale, hep ma vije e vignon ket euz e heul hag ar
 falc'hon hag ar roue a vez hano ganto a-wechou,
 diwarbenn an den drok a lazas an hini a gare pa
 oa e kounnar riz.

*Sonet e brezoneg diwar eur mavadell koz hulu-
 chistan gant Ralph. ALLIN-COLLINS (Drouiz-Hel
 Wynn), Londrez, Genver 1936.*
 GERIOL DIAES. — Falc'hon : fancez ; kato :
 cerf ; hanaf : coape ; kontanna : poison ; vruched :

NOTENNOU

An Aotrou Hervé-Mari Delaporte hag an Dimezell
 Renee Beigant a zo bet euzegit e liz Itron-Varia
 Roazon, d'ar 19 a viz keru 1935.

An Aotrou Gwilherm Gueguen, Merour ar
 « Walenn Geltiek » hag an Dimezell Augustina
 Gourmelin a zo bet beniget o eured gant an Ao.
 Perrot, reter « Feiz ha Breiz » e liz Roseanvel
 d'ar 4 a viz genver diwezan.
 Ize gwella goue-bennann d'ar prijoù nevez-se.

An Aotrou hag an Itron James Boullé, eus Perron-
 Guirec, a zo laouen o kemenn d'eomp gnivezet o
 mab, Tugdual.

Buhez Mr. Roy euz d'ar Yezhadh Mihan-se a zo
 bet roel d'ezan eun hano ken kaer.

Erbodi a reomp ouz huz lennerien an Aotrou
 Jozano, person Bennach, ar skrivagner brezonek a
 zavas « Santez Trifina » hag eheiz a lezouez-hari.
 Doue n'haa pardanno.

BREURIEZ BREIZ E NAONED

Gouel goañv Breuriez Breiz a zo bet lidet e Naoned evel hon doa merket er sun dremenet.

An dukes Anna he deus aze eur poltrez eus ar c'hoanta.

Tre e oa an dukes vat, met prim da ankonant an droug, digor he dorn d'ober largentez evel he c'halon da bardon. An dud distar a oa an nesa d'ez: ne deo'he et he sell distarant, hepred o klask eur vad bennak d'ober. Aluzen a roe d'an ilizon, da lakat pedi Doue evit he anaon. D'an dud gouzdek, d'ar vicherourien ampart e roe sikourion, evel da skulterien Lokronan ha Sant-Herbot.

An Ao. de Laigue a zispakas diwar baperou ar chaloni Landelle, o vevs er XVI^e kantved, buhez pemdeziek an dud a iliz en amzer-se: an dibet, an eva, a oa frank ha mat; ar gwiska, ar beaji ne oant ket gwall goustus. Met da ziwall a oa diouz ar fi-louterien: ar chaloni koz a anvaz e oa bet laeret d'ezan daou wennez.

An Ao. de Gouyon en deus graet eur studi eus lonjou hez Bedon bet dastumet gant an L. de Laigue hag a ziskouez, dreze ha dre an dasonn koz, pegegen ilizn ha pegegen yach e oa buhez an dud diwar ar miz. Na lezomp ket da vont da goll, eme an Ao. de Gouyon ar bleuennouse eus hon amzer dremenet.

Tennet eus « Breiz »

AR BREZONEG ER SKOLIOU

D'an trivet a viz kerzu diweza, an Aotrou 'n Eskob a Gemper ha Leon a roas urz da gentella ar brezoneg en holl skolioù d'ar vrezonegerien vihan, a-man gant istor ha douaronnez ar Vro. Setu amañ eur c'hennad bras waraok adreze.

CHOMLEC'HIOU

War a skriv d'imp an Dimezell Marc'harid Gourlaouen, renevez ar skol izel da zeki Brezoneg eun 50 a dud a beuli ar c'hennellou. Mirit mat ar chomlec'h-mañ :

PAGES D'HISTOIRE

C'était Anne de Bretagne

par Arthur BERNEDE

Le célèbre portrait de la duchesse de Bretagne que l'on peut admirer de nos jours à la Bibliothèque nationale nous a intéressés, pour ainsi dire, vivants l'image impérissable de celle dont l'existence fut si mouvementée. Sans être douée d'une beauté parfaite, elle n'en était pas moins

An Dimezell Marc'harid Gourlaouen,
30, Rue de la Corderie, Douarnenez.

Eur wech c'hoaz ez embannomp ano ha chomlec'h hon gwerzieren lezriou e Brest :

Ti Sant-Erwan, 14, Rue de la Porte
Levrdi Jouanneau, 26, Rue de Siam

(Tennet eus *Gwalarn* - R. P. 75, Brest).

LE SCULPTEUR BRETON JEAN BOUCHER
ELU A L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

PARIS, 29 Février. — L'Académie des Beaux-Arts a procédé, cet après-midi, à l'élection d'un membre ordinaire dans la section de sculpture, en remplacement d'Hippolyte Lefebvre.

Au troisième tour de scrutin, M. Jean Boucher a été élu par 17 voix sur 30 votants.

Le nouvel académicien est né à Cesson (Ille-et-V), en 1870.

Rappelons que M. Jean Boucher est un ancien élève, puis ancien professeur de notre Ecole des Beaux-Arts. Ses œuvres sont nombreuses en Bretagne. Il est l'auteur du monument de « l'Union de la Bretagne à la France » qui orne la niche de l'Hôtel de Ville de Rennes et qui fut détruit le 7 août 1932 par les autonomistes bretons. M. Jean Boucher, pour remplacer ce monument disparu, a du reste conçu un autre ouvrage dont la maquette recevra vraisemblablement d'ici peu l'approbation du Conseil Municipal de Rennes.

M. Jean Boucher réside maintenant à Paris; mais son éloignement ne lui a pas fait oublier son pays natal et chaque année il aime venir prendre un bon repos dans une propriété qu'il possède à Hédé.

Extrait de « *L'Ouest-Eclair* », 1^{er} Mars 1936

petite bouche aux lèvres roses et malicieuses, la faisaient deviner « résolue, miséricordieuse et charitable » en même temps qu'implacable envers ceux qui lui avaient fait du mal.

Si la duchesse Anne, nous dit Brantôme, a été tant désirée pour ses biens, elle ne l'a pas été moins pour ses vertus et ses mérites: car elle était toute charmante, ainsi que j'ai vu dire aux anciens qui l'ont vue. Sa taille était moyenne et bien prise. Il est vrai qu'elle avait un pied plus court que l'autre; mais malaisément s'en apercevait-on; pour cela, sa beauté n'était point gâtée...

Et l'auteur de *La Vie des Dames Galantes* d'ajouter:

« Selon son portrait que j'ai vu au vit, elle ressemblait à la belle damoiselle de Châteauneuf qui a été à la Cour tant renommée en beauté... »

Les épreuves qu'Anne de Bretagne dut subir dès sa prime jeunesse, disons même depuis son enfance, n'avaient donc pas altéré ce charme dont ses portraitistes et ses historiographes nous ont transmis le souvenir à travers les âges. Et pourtant on a pu dire fort justement qu'elle avait été élevée à l'école du malheur.

Son père, François II, qui devait être le dernier duc de Bretagne, se débattait au milieu d'inextricables difficultés. Non seulement son trésor était sans cesse à sec, mais les rivalités de ses courtisanes, le mécontentement de ses sujets et les tiraillements d'une politique qui était basée sur un éternel jeu de bascule consistant à triompher tantôt de la France par l'Angleterre, et tantôt de l'Angleterre par la France, mettaient en grand péril non seulement la paix... mais l'existence même de son magnifique duché, proie convoitée à travers les siècles par les uns et par les autres.

François II résolut alors de faire contracter à sa fille, à peine sortie de l'enfance, un mariage qui restaurerait ses finances, rétablirait son autorité et rendrait la sécurité à son pays.

Mâtons-nous de dire que les prétendants ne firent pas défaut. Anne de Bretagne n'était-elle pas un superbe parti qui, depuis longtemps déjà, avait allumé bien des convoitises, en même temps que bien des guerres. Le premier qui se présenta fut le dernier des Lancastre qui le fils d'Edouard IV d'Angleterre avait détrôné. La peur que Louis XI inspirait à François II était si grande que celui-ci crut de bonne politique de se rapprocher des Plantagenets, espérant que les fiançailles de sa fille avec l'un des rejetons de son ancien vainqueur resserrait les liens de l'alliance anglo-bretonne. Mais ce projet de mariage ne devait pas avoir de suite. « Le jeune fiancé

d'Anne de Bretagne, connu dans l'histoire sous le nom de l'un des « Enfants d'Édouard » était assassiné ainsi que son jeune frère, par le duc de Gloucester, son oncle et son tuteur.

Ainsi qu'on le dirait de nos jours, François II allait jouer *placé*... Prévoyant sinon une catastrophe, mais tout au moins des bouleversements capables de mettre fin à un projet matrimonial que le jeune âge des futurs conjoints rendait singulièrement fragile, il entamait des pourparlers de différents côtés. D'abord avec l'archiduc Maximilien, fils de l'Empereur d'Allemagne Ferdinand I^{er}; le duc d'Orléans qui, pour échapper à la haine de son oncle Louis XI, s'était réfugié en Bretagne; Jean II, très bel homme, vicomte de Rohan, oncle par alliance fort riche et d'une noblesse des plus anciennes et des plus illustres; le Gascon Alain d'Albret, veuf d'une arrière-petite-fille de Jeanne-la-Bolteuse, adorateur aux cheveux gris, père de huit enfants, au visage bourgeonné et couperosé, qui sommait le duc avec de gros jurons, de donner Anne à qui saurait le mieux la défendre!; et enfin, Jean de Châlon, prince d'Orange, fils d'une sœur de François II.

On devina quelles intrigues suscitèrent à la Cour de Bretagne toutes ces ambitions déchaînées à un point que le père de la petite princesse n'osait désigner un élu, tant il redoutait que les évincés ne s'en fussent grossir le groupe déjà compact de ses ennemis.

Tandis qu'il tergiversait, donnant une fois de plus raison au vieux proverbe « qui trop embrasse mal étreint », Anne de Beaujeu qui, à la mort de son père, Louis XI, s'était fait proclamer régente de France, pressant en son cousin le duc d'Orléans, le chef des rebelles qui commençaient à s'agiter dans le royaume, et profitant d'une grave maladie de François II, aussi usé à 50 ans qu'un vieillard, déclara la guerre à la Bretagne qui avait donné asile à celui qu'elle considérait comme son plus mortel ennemi.

Elle entraîna jusqu'à Tours le jeune roi Charles VIII et s'appretait à assiéger la ville de Nantes. Mais voilà que, contrairement à toutes les prévisions, François II guérit, il fait appel aux Français révoltés contre la Régente, aux Anglais qui ne peuvent pas laisser l'ennemi héréditaire s'emparer définitivement de l'Armorique, à Maximilien, au Gascon qu'il a admis comme prétendants à la main de sa fille!

Mais Anne de Beaujeu a confié le commandement de son armée à La Trémouille, capitaine aussi hardi qu'habile qui, en tête d'une armée de dix mille hommes, s'en vient mettre le siège

devant Nantes, porte de la Bretagne, tandis que la Régente et le jeune monarque Charles VIII attendent aux environs d'Anceis la prise de cette cité pour envahir le Duché avec une seconde armée.

La place forte était défendue par François II, Louis d'Orléans, le prince d'Orange et une médiocre garnison...

Le duc et ses deux filles, toute la fortune de la Bretagne, étaient logés, le duc dans une maison de la Grande-Rue, chez un nommé Guidole, les princesses à l'hôtel de la Bouvardière. Elles avaient dû quitter précipitamment le château, car le second coup de canon tiré du camp français avait, à bonne intention, brisé la fenêtre de leur chambre. Le duc effrayé fit vœu, si sa bonne ville échappait, d'en faire porter le plan, en cire, jusqu'à Notre-Dame de l'Annonciade à Florence...

Mais les assiégeants avaient des canons plus efficaces que toutes les prières et c'en était fait

dés Nantais si l'annonce du danger n'avait pas éveillé le patriotisme des Bas-Bretons.

Dans le fond de leurs bruyères et de leurs roches, ils entendirent les cris de détresse du bon duc; alors ils embrassèrent leurs femmes et leurs enfants, ils firent bénir par M. le Curé leurs arbalètes, leurs faux et leurs *penn-buc* et, un beau jour, à la barbe des assiégeants, aux cris de joie des assiégés, une armée de paysans entra dans Nantes par le guai de la Fosse, en chantant, cinquante mille, selon Sauvage; soixante mille, dit Mézeray. Un autre affirme qu'ils étaient si nombreux qu'ils mirent une rivière à sec en se désaltérant. (N'oublions pas qu'il y avait pas mal de Gascons dans l'armée de François II.)

Ce qu'il y a de sûr, c'est que leur seul aspect suffit à démoraliser l'armée royale et que leur première sortie fit lever le siège de Nantes.

(A suivre).

A. B.

Extrait de l'« OUEST-JOURNAL ».

DERNIERE HEURE

Kelc'h Keltiek Perroz

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de Perroz-Gireg la note suivante :

Autour du bâtisseur d'églises, Jalm Bouillé, se sont groupés de jeunes Perroziens afin d'étudier leur langue et leur Trégor.

Grâce à la foi qui les anime, ce Cercle composé essentiellement de Bretonnants, fait preuve d'une grande activité et possède :

- 1) Une chorale constituée par une quarantaine de jeunes gens et dirigée par Jalm Konan ;
- 2) Une troupe de théâtre ayant à son répertoire : « An Diaol Zremm » de Xavier de Langlais ; « An Diaolad » de D. T. Davies ; « Nebeut a dea » de Jalm Konan ; « E-tal ar Poul » ;
- 3) Des « Korollerien » par la Bardeuse du Gorsedd et Monsieur Pierre Galbrun ;
- 4) Une « Skol Vrezonek » comprenant un cours préparatoire (le jeudi après-midi) et un cours élémentaire (le samedi soir) et suivi par une soixantaine d'élèves.
- 5) Des conférences : Messieurs Anatole Bivoallan, agrégé de l'Université, auteur « d'Irlande » ; Pierre

Mocæer ; Louis Even ; Kerlann, etc... mettront prochainement en relief les valeurs spirituelles du Trégor.

En organisant ce Cercle et en encourageant ses différentes activités, les Perroziens ne font que suivre la devise que ses édiles ont donnée récemment à leur cité : « *Arvok Bepred* ».

Mariek AN TOASIN
(Al Linkin)

P. S. — Aidez ces jeunes gens et permettez leur d'offrir aux enfants indigents, qui suivent leur « Skol Vrezonek », les livres nécessaires à leurs études de langue bretonne. Adressez votre obole à E. Ar Choulz, Trésorier, Agriculteur, à Pont-ar-Chrak, Perroz-Gireg.

LES BRETONS DE L'OUEST ET LES BRETONS DE L'EST QUI PARLENT FRANÇAIS SONT PARAILLEMENT CITOYENS BRETONS. LA BASSE-BRETAGNE BRETONNANTE ET LA HAUTE-BRETAGNE GALLAISE FORMENT LA BRETAGNE.

20 Chansons Populaires de Taldir

Pour les écoles de Bretagne

La Maison Lemoine et C^o, éditeur de Musique, Paris et Bruxelles, vient de faire paraître un recueil de 20 chansons du Bardé Taldir-Jaffrenou, comprenant, pour la première fois, le texte breton, et l'adaptation en vers français, pouvant se chanter sur les airs originaux. Cette innovation sera particulièrement appréciée des Etablissements Scolaires, une récente circulaire ministérielle enjoignant les Maîtres et Maitresses à apprendre à leurs élèves des chants de Terroir.

Les airs notés du Recueil que présente la Librairie Lamoine proviennent tous du fond folklorique breton, gallois ou gaélique. Les paroles sont connues : on les chante à toutes les fêtes du Pays d'Arnon, et un certain nombre ont été enregistrées sur disques phonographiques, comme le *Bro Goz*, le *Son reiz Izel*, *Sonneurs de Landémeud*, les *Laboueurs*, etc...

Encore fallait-il les avoir toutes sous la main, en un format de poche et à un prix qui permit une large diffusion.

L'exemplaire : 5 fr. 50 franco poste. En vente chez tous les Libraires et marchands de Musique et à la Maison Lemoine, 17, rue Pigalle, Paris (9^e).

Conditions spéciales pour quantités.

Interprètes des Chansons de Taldir : M. et M^{me} Emile GERRY ; M. Jean DE VIGNY ; M. Stanley MASON ; M^{me} GAIL LA BOUR-PENNOEN ; M^{me} Lucien FROSTYER ; MM. Loic, Jehan et Eveltas KROUVEZ ; M^{me} Eostika LEVAT ; Les frères MOUL ; M^{me} Gail LECOUVAIN ; M. Job KRANIER.

L'Activité du Cercle Celtique de Paris

Dimanche 1^{er} mars a eu lieu la Fête de l'Amicale des Enfants des Côtes-du-Nord. Le bal fut donné dans la salle des Ingénieurs Civils. MM. Le Mineur et Le Goubé eurent des trouvailles pour des figures de danses nouvelles dont l'attrait sportif créa le plus unanime des joies.

L'Amicale remercie tout spécialement les personnalités bretonnes qui se trouvaient aux côtés de MM. Gion, président ; Guyomard, vice-président et les autres membres du bureau ; MM. Louis Heaufère, directeur de la Bretagne à Paris ; Rose, président des Bretons de la Garenne ; Le Douarnez, vice-président des Korollerien ; Le Trocquer, président du Cercle Celtique ; Lerebour, président des Bretons de Saint-Maur ; Geslin, secrétaire de la Fédération ; Auffret, vice-président des Bretons d'Argenteuil ; J. Duchêne, président des Bretons de Clamart, etc... qui par leur présence rehaussèrent l'éclat de cette réunion familiale.

Rendez-vous au 5 avril, à 14 h. 30, Salle des Ingénieurs Civils, pour la matinée dansante, Fête des Fleurs ; distribution de fleurs aux dames et jeunes filles présentes.

En intermède, tirage au sort entre tous les sociétés d'un billet de chemin de fer aller et retour pour la Bretagne.

Danses et chants sur la scène et dans la salle par les membres du Cercle Celtique de Paris.

Que ces charmants artistes reviennent souvent parmi nous.

Dimanche 8 mars, chez les Anciens Combattants Bretons, sous la présidence de M. Victor Le Sage, président de la Fédération des Sociétés Bretonnes de l'Ile de France, Chevalier de la Légion d'Honneur, les danseurs du Cercle Celtique de Paris exécutèrent les danses bretonnes les plus caractéristiques devant un public enthousiasmé.

La Société Artistique et Littéraire des fonctionnaires du P. L. M. a donné, le samedi 29 février dernier, sous la présentation du lauréat de l'Académie des Jeux Floraux de Tunisie, une soirée régionaliste du plus pur eclectisme consacrée à trois de nos pays les plus typiques : La Bretagne, la Provence et l'Auvergne. Le Cercle Celtique de Paris s'y distingua tout particulièrement avec ses excellents artistes : d'abord, Yann Succinio, bardé d'honneur du Gorsedd, qui fit une très intéressante ranserie sur la Bretagne et interpréta également, de sa belle voix profonde, quelques mélodies bretonnes, suivi de la toute gracieuse M^{me} Suzig Morvan (bardeuse du Gorsedd « *Konevez Breiz* ») qui fut très applaudie dans ses chants bretons et celtiques. Puis ce fut la chorale du Cercle Celtique de Paris dont l'éloge n'est plus à faire. On entendit encore une « *Ode à la Bretagne* » de M^{me} Marcelle de Boyre, et les sonneurs de la R. A. V. conclurent les plus jolies danses de chez nous. Puis vinrent les chants et danses de la Provence, présentés par le célèbre Ivan Gausson et ceux de l'Auvergne, présentés par le Maître Canteloube.

Ar Walenn Geltiek

— L'Anneau Celtique —

Revue bilingue Trimestrielle de la Fédération des
Cercles Celtiques de Bretagne et des Emigrés Bretons

ABONNEMENT ANNUEL : 8 francs

Tarif réduit à 5 francs par an aux **SOCIETAIRES** des Cercles Celtiques, aux **MEMBRES DES ASSOCIATIONS D'ETUDIANTS BRETONS** et des **SOCIETES d'Action Bretonne** fédérées.

Abonnement de soutien : 10 francs par an, minimum.

Adresser les abonnements et les dons : à
M. EUJEN REGNIER, 75, rue de Fougères, à Rennes. - C. C. 143.75, Rennes.

Administrateur-Gérant : **Gwilherm GUEGUEN, 60, Quai de l'Odet, à Quimper.**
